Udaf isère

S'engager avec les familles

Nouveaux rythmes scolaires

ce qu'en disent les parents après une année

[enquête] complète

Dès 2013, l'Udaf de l'Isère a souhaité donner la parole aux parents concernant l'impact de la réforme des rythmes scolaires sur leur quotidien. Deux enquêtes ont été menées : l'une «à chaud» en novembre-décembre 2013, et l'autre «avec du recul» en mai-juin 2014. Ces résultats reposent sur les témoignages de 533 familles volontaires pour la 1e enquête et de 215 familles pour la 2e et n'ont pas vocation à la représentativité.

Retrouvez les chiffres et résultats exhaustifs de l'enquête

sur www.udaf38.fr - Udaf de l'Isère, s'engager avec les familles - 04.76.50.93.92 - contact@udaf38.fr

Sommaire

INTRODUCTION 4

QUELQUES ELEMENTS DE METHODOLOGIE 6

PARTIE 1. LES NOUVEAUX RYTHMES ET LES CONSEQUENCES SUR L'ORGANISATION QUOTIDIENNE DES FAMILLES ... 8

1.1. LES 47 COMMUNES AYANT CHOISI DE METTRE EN PLACE LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES EN 2013 8
1.2. LES DIVERSES FORMES D'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE 10
Les modèles d'organisation prévus par la réforme 10
Les modèles du temps scolaire choisis par les communes au niveau national 11
Les modèles d'organisation du temps scolaire mis en place en Isère 12
1.3. LES FAMILLES CONCERNEES AYANT REPONDU A L'ENQUETE DE L'UDAF 14
533 familles ont répondu au questionnaire en ligne en novembre/décembre 2013 14
215 familles ont répondu au questionnaire en ligne en mai/juin 2014 14
1.4. LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES, LEUR ORGANISATION, LEUR FREQUENTATION 15
Les activités, les lieux où elles se pratiquent et leur coût éventuel 15
Une fréquentation de presque trois élèves sur quatre en élémentaire et deux sur trois en maternelle 16
Inscription obligatoire pour deux familles sur trois aux différents accueils périscolaires 17
1.5. LE BOULEVERSEMENT DU QUOTIDIEN DES ENFANTS ET DES FAMILLES 17
Une réforme des rythmes scolaires pour un rythme de la semaine plus soutenu ! 17
Satisfaction et insatisfaction des « Temps d'Activités Périscolaires » 18
Presque trois familles sur quatre ont modifié leur organisation familiale 19
Les activités extrascolaires citées d'abord par les familles 19
Une nécessaire adaptation de l'activité professionnelle, qui n'est pas toujours possible 20

PARTIE 2. LES PERCEPTIONS DES FAMILLES ET LEURS PROPOSITIONS 21

2.1. PRESQUE DEUX FAMILLES SUR TROIS ONT EXPRIME UN AVIS NEGATIF A PROPOS DE LA REFORME DES RYTHMES 21
Fatigue des enfants comme principale conséquence « négative » 22
…La demi-journée supplémentaire apportant stress et complication 22
Un temps familial et amical « détérioré » 23
Une nouvelle organisation familiale à trouver comme conséquence de la réforme 24
Des contacts moins fréquents avec les enseignants et les autres parents 24
Journée plus courte, rythme adapté, découverte de nouvelles activités comme conséquences positives 26
Des familles satisfaites, qu'elles exercent une activité professionnelle ou non 26
2.2. PRESQUE DEUX FAMILLES SUR TROIS ONT FAIT PART DE LEUR REACTION A CETTE REFORME DES RYTHMES 27
L'intérêt de l'enfant avant tout 27
Une mise en place communale efficace… 28
…Et un cadre évolutif 28
Cinq matinées d'école pour mieux travailler 29
Le manque de réflexion et concertation de toutes les parties 30
…Le manque d'information des parents 30
Une réforme inadaptée aux rythmes des parents 31
Une réforme inadaptée aux maternelles 31
2.3. 43% DES FAMILLES POUR UN RETOUR EN ARRIERE OU DES AMELIORATIONS 32
« Retour arrière » ou évolutions actuellement non prises en compte par la réforme… 32
…comme réduire les vacances scolaires… 32
…ou revoir l'éventualité de travailler la matinée du samedi… 33
…ou repenser les programmes et le nombre d'élèves par classe… 33
…ou que l'Etat prenne en charge les temps d'activités périscolaires 33
Améliorer les activités pour qu'elles soient adaptées, diversifiées, cadrées, spécialisées 34
Améliorer l'encadrement 34
Modifier le cadre de l'organisation sur la semaine 35
Améliorer l'information des familles 35

PARTIE 3. 6 MOIS APRES 36

3.1. ATTENUATION DU BOULEVERSEMENT GENERE PAR LA REFORME ? 36
Pas d'atténuation du bouleversement généré par la réforme pour 60% des répondants : les enfants sont plus ou moins fatigués ! *36*
Cumul de la fatigue sur la semaine principalement *37*
La moitié des familles empêchées dans leur temps d'éducation familiale, mais seulement une sur cinq pour celles qui ne subissent plus le bouleversement du début d'année *38*
3.2. INCOHERENCES OU BENEFICES DE LA NOUVELLE ORGANISATION DES TEMPS A L'ECOLE ? 39
La majorité des familles s'accordent sur l'incohérence de la nouvelle organisation des temps, mais plus d'un tiers des familles « à bouleversement atténué » soulignent le bénéfice des 5 matinées d'enseignement *39*
3.3. QUID DE LA QUALITE DES TAP ? 40
Activités« ludiques » ou « garderie » *40*
Des activités « diversement » encadrées, peu adaptées aux locaux et au matériel, mais surtout des parents en manque d'information concernant les TAP *40*
3.4. ATTENTES VIS-A-VIS DE LA REFORME ET DE L'EVOLUTION DE CELLE-CI 42
Une majorité de familles restent opposées à la réforme *42*
Bouleversement non atténué : choix renforcé en faveur du retour aux anciens rythmes *42*
Bouleversement atténué : choix renforcé en faveur des vacances scolaires raccourcies pour mercredi ou samedi vaqués *43*
Le reste des familles dans l'incertitude et le manque d'informations *44*
3.5. DES AMENAGEMENTS PROPOSES PAR LA COMMUNE AUX PARENTS ? 45
41% des familles concernées par une consultation de la commune *45*
Des modifications dès 2013 et à la rentrée 2014 ..... *45*
Une concertation entraînant des modifications *46*
Une insatisfaction portant sur l'absence de modifications *46*
Une majorité des familles ne voyant pas les bénéfices de la réforme *46*
Vision positive : une première étape *47*
Vision négative : de la fatigue supplémentaire préjudiciable aux apprentissages, de la désorganisation, des surcoûts *47*

CONCLUSION 48

QUESTIONNAIRE 1 49

QUESTIONNAIRE 2 52

LISTE DES ACTIVITES PROPOSEES PAR LES COMMUNES (INFORMATION DES FAMILLES) 56

TABLE DES GRAPHIQUES ET DES TABLEAUX 57

Introduction

Pourquoi cette enquête ?

La réforme des rythmes scolaires peut avoir un impact sur la vie des familles : réorganisation familiale, professionnelle et du mode de garde des enfants, dépenses supplémentaires… C'est pour cela que l'Udaf de l'Isère, association qui représente l'ensemble des familles iséroises, dans toutes leurs diversités auprès des pouvoirs publics, a souhaité recueillir les remarques, les difficultés, les aspects positifs, les solutions mises en place depuis cette rentrée 2013-2014.

La réforme en quelques mots…

Les écoliers français ont le nombre de jours d'école le plus faible des 34 pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), 144 jours contre une moyenne de 187 jours, mais des journées plus longues et plus chargées. Selon les scientifiques spécialistes des rythmes de l'enfant, cette concentration du temps est inadaptée et préjudiciable aux apprentissages, elle est source de fatigue et de difficultés scolaires.
On peut noter aussi que la semaine des écoliers français est plus courte (4 jours contre 5 voire 6 jours chez la plupart des voisins européens) et que l'année scolaire est concentrée sur 36 semaines, pour un volume horaire annuel d'enseignement de 864 heures (contre 774 à 821 heures en moyenne selon l'âge des écoliers).

Ces constats ont amené le ministre de l'Education à proposer une nouvelle organisation de la journée et de la semaine scolaires dans le premier degré, qui s'inscrit désormais dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République.
Ainsi, conformément à l'article L. 111-1 du code de l'éducation qui dispose que « le service public d'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves », la nouvelle organisation du temps scolaire à l'école primaire vise à mieux respecter les rythmes d'apprentissage et de repos des enfants, en instaurant une semaine scolaire plus équilibrée, organisée sur neuf demi-journées, avec un allégement de la journée d'enseignement.

Le choix du ministre n'a pas été d'imposer partout et à tous un modèle unique et rigide, mais de fixer un cadre national à l'intérieur duquel des adaptations locales sont possibles. Ainsi, la semaine scolaire doit s'organiser selon les principes suivants :

- 24 heures d'enseignement hebdomadaire pour tous les élèves
- une répartition hebdomadaire sur 9 demi-journées (lundi, mardi, jeudi et vendredi toute la journée et le mercredi matin)
- une journée d'enseignement de 5h30 maximum, avec une demi-journée ne pouvant excéder 3h30
- une pause méridienne d'1h30 minimum
- la mise en place d'activités pédagogiques complémentaires, venant s'ajouter aux 24 heures d'enseignement hebdomadaire, se déclinant sous la forme d'une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ou d'une aide au travail personnel ou d'une activité prévue par le projet d'école. Le volume horaire annuel consacré par chaque enseignant aux activités pédagogiques complémentaires avec les élèves est de 36 heures.

Le temps scolaire étant un temps d'apprentissage et d'éveil progressif à la connaissance et à la culture, à l'épanouissement de la personnalité, le principe est qu'il doit s'articuler avec d'autres temps éducatifs pour construire un parcours éducatif cohérent et de qualité. Ainsi, la nouvelle organisation du temps scolaire à l'école primaire sera le résultat d'un projet commun à l'école et à la commune ou établissement public de coopération intercommunale (EPCI), qui élaborent un projet éducatif territorial (PEDT) ayant pour objectif de mobiliser les ressources d'un territoire pour offrir ce parcours éducatif avant, pendant et après l'école. Ce projet local rassemble la collectivité territoriale, l'éducation nationale, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation (sports, jeunesse, éducation populaire, vie associative), d'autres administrations concernées (ville, culture, famille, etc.), les associations, les institutions culturelles et sportives, etc.

Enfin, la réforme des rythmes scolaires, annoncée en janvier 2013, souhaitait voir l'élaboration des projets d'organisation du temps scolaire pour la fin du premier trimestre 2013, avec une application de droit pour la rentrée scolaire de septembre 2013 ou pour un report à la rentrée de 2014, sur demande du maire ou du président de l'EPCI. Un fonds de 250 millions d'euros est créé notamment pour l'organisation des « activités périscolaires » pour une prise en charge des enfants jusqu'à 16h30, en priorité pour les communes appliquant la réforme en 2013, soit 50 euros par élève (90 euros dans les zones en difficulté), auxquels s'ajoute une prestation versée par les caisses d'allocations familiales de 53 euros par an et par enfant.

A la rentrée 2013, au niveau national, près de 4 000 communes (11%) ont mis en place une nouvelle organisation des rythmes scolaires, soit 1,3 millions d'écoliers concernés (19%). En Isère, 47 communes (9%) sur 533, ce qui correspond à 34 055 élèves du premier degré dans le secteur public (28%).

Source : Organisation du temps scolaire dans le premier degré et des activités pédagogiques complémentaires, circulaire n° 2013-017 du 6-2-2013 MEN - DGESCO B3-3, http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.htmlcid_bo=66991

Quelques éléments de méthodologie

Comment s'est déroulée l'étude ?

Cette étude s'est déroulée en trois parties : un questionnaire en ligne a été proposé aux familles concernées par la réforme, au cours des mois de novembre et décembre 2013, auquel 533 familles ont répondu et 20 entretiens ont été menés auprès de familles volontaires, un deuxième questionnaire en ligne proposé en mai-juin 2014 aux mêmes réseaux et personnes ayant répondu lors de la première enquête (215 personnes ont répondu à ce deuxième questionnaire). Ce deuxième questionnaire en ligne répondait au besoin de recueillir des témoignages avec davantage de recul (que 2 mois après la rentrée), afin d'identifier des évolutions au cours de l'année scolaire.

La finalité de cette enquête est de comprendre et d'expliciter la ou les manière(s) dont les familles iséroises vivent cette réforme. Les résultats sont à considérer comme un éclairage particulier et non comme une représentation exhaustive de la réalité. En effet, malgré l'ensemble des réponses aux questionnaires en ligne, l'échantillon n'est pas représentatif. La représentation de chaque commune relativement à son poids dans le département est peut-être moins importante que les caractéristiques des familles (diversité), d'autant que chacune des 47 communes ayant choisi de mettre en œuvre la réforme en 2013, a fait ce choix selon des modalités qui peuvent être différentes et qui peuvent donc impacter différemment l'organisation des familles.

L'information concernant la mise en ligne du questionnaire a été transmise par mail, auprès des associations familiales présentes en Isère, ainsi qu'auprès des fédérations départementales de parents d'élèves. Un communiqué de presse a également été diffusé, ce qui a permis de relayer cette information dans les médias locaux (Dauphiné libéré, Bon Plan, France Bleu Isère, Radio Grésivaudan…).

Le traitement statistique et ses limites

Malgré toutes les précautions prises pour l'élaboration du questionnaire, il subsiste des incompréhensions, des formulations inadaptées, des problèmes de définitions, qui peuvent avoir des conséquences sur la validité des réponses.

L'exploitation statistique, via les logiciels Question Data et Excel, a consisté d'une part en la réalisation de tris à plat afin d'avoir une lecture globale des résultats et d'autre part à mettre en évidence l'existence de différences significatives entre certaines catégories, par la réalisation de tris croisés. Les différents traitements statistiques ont été établis sur la base de l'échantillon complet en tenant compte des non répondants pour le calcul des pourcentages (lorsqu'il y a trop de non répondants, la question n'est pas traitée), puis sur la base des répondants en fonction des filtres établis dans le paramétrage.

ZOOM

La réforme des rythmes scolaires fait-elle école en Isère ?

Depuis la rentrée scolaire, les écoles maternelles et élémentaires du département ne vivent pas au même rythme. En effet, seules 47 communes sur 533 que compte l'Isère ont choisi d'appliquer la réforme des rythmes scolaires dès cette année. Pour les autres, elles attendront 2014.

par Caroline Falque-Vert, Caroline Fouché, Pierre Guerr

Baptême du feu pour la Ville de G

Grenoble fait partie des dix-huit grandes villes de France (sur quarante) qui ont choisi d'appliquer la réforme des rythmes scolaires dès mardi dernier. « Nous avons donc décidé, comme à Paris, à Rennes, à Dijon, à Metz, à Clermont-Ferrand… d'engager cette réforme dès septembre parce que si la réforme est bonne pour l'enfant, il n'y a aucune raison de la reporter. Par ailleurs, chacun sait que 2014 sera une année électorale. Nous ne pensions pas que ce soit véritablement

de la cloche : « Il valait mieux commencer cette année que de faire de cette réform un enjeu électoral en 2014 ». Cette fois-c c'est dans les locaux de l'école Christoph Turc, dans le quartier Vigny-Musset, qu l'édile a reçu la presse, entouré de so adjointe en charge du personnel, Marie Josée SALAT et son adjoint délégué à l'éducation, Paul BRON. Ce dernier a, dan un premier temps, annoncé que cett nouvelle politique pourrait concerne dans ses premiers jours d'applicatio

Rythmes scolaires : les maires en première ligne pour mener la réforme

Les édiles qui appliquent la semaine de 4,5 jours s'inquiètent de son coût et se sont parfois sentis abandonnés par l'éducation nationale

dossier

Changer de rythme, elles ont réussi !

ommunes ont sauté le pas pour appliquer, dès cette rentrée 2013, la jours et demi. Pour quels emplois du temps ont-elles opté ? Comment oncertation ? Quels ont été les obstacles ?

A travers ce dossier, six communes témoignent. Des villes de taille moyenne ou petite. Du milieu urbain ou rural. Chacune, à son échelle, convaincue du bien-fondé de la réforme pour le bien-être de l'enfant, a su trouver des solutions.
Grâce notamment au dialogue et à la concertation. Optant majoritairement pour le mercredi matin scolarisé plutôt que le samedi, ces villes ont réussi à alléger les journées de classe des écoliers tout en proposant des TAP, temps d'activités périscolaires, gratuits et variés.
Se refusant à tirer un bilan jugé trop précoce, reconnaissant des ajustements nécessaires, elles nous livrent pourtant un visage positif de la réforme, à contre-courant des critiques médiatiques, bien souvent sur fond d'enjeux électoraux, de ces derniers mois.

Rythmes : un tiers des villes font le saut en 2013

1,5 million d'élèves, dont un quart dans les communes pauvres, passeront à la semaine de 4,5 jours d'école en septembre

Passera en 2013 ou reportera en 2014 ? La question taraude les maires des 24 000 communes ayant au moins une école primaire depuis que le chef de l'Etat a annoncé, le 20 novembre, la possibilité d'étaler la réforme des rythmes scolaires sur deux ans. A quarante-huit heures de la fin du délai accordé aux villes pour se décider, les jeux sont faits. Ou presque : manquaient encore au maire-tre de l'éducation nationale, à la veille de la date butoir du 31 mars, les « oui » d'un cinquième des communes.

Rien d'étonnant à ce que certains aient attendu le dernier moment pour se « décider », vu les inquiétudes touchées par le retour à la semaine d'école de quatre jours et demi. Entre 35 % et 55 % des enseignants du primaire étaient en grève, le 12 février, à l'appel d'une intersyndicale, pour dénoncer une réforme « mal ficelée » [illegible]

La quasi-totalité des villes optant pour 2013 sont à gauche
PASSAGE À LA SEMAINE DE QUATRE JOURS ET DEMI DANS LES PLUS GRANDES VILLES DE FRANCE

Nombre d'enfants scolarisés âgés de 2 à 10 ans (en 2009) : 164 500 / 100 000 / 50 000 / 10 000

Etiquette politique des municipalités : PS, UMP, PCF, DIVERS DROITE, EELV

Total des écoliers en France 6 710 691 dont 920 818 dans ces villes

Passage en 2013 soit 385 904 enfants concernés dans ces villes : Caen, Rouen, Paris, Saint-Denis, Roubaix, Metz

Report en 2014 soit 534 914 enfants concernés dans ces villes : Le Havre, Argenteuil, Nanterre, Dunkerque, Tourcoing, Lille, Villeneuve-d'Ascq, Amiens, Reims, Nancy, Creuil, Strasbourg

Philippe Meirieu : Va-t-on vraiment refonder l'École française en 2013 ?

"Il ne faut pas bouder notre plaisir. Il (le projet de loi d'orientation) constitue une vraie bouffée d'oxygène pour un système au bord de l'asphyxie", affirme Philippe Meirieu. Mais "en réalité, la « refondation / concertation / loi d'orientation » n'est pas encore au rendez-vous. Nous sommes plutôt en présence d'un triptyque « réparation / négociation / bonnes intentions », assez loin finalement de ce qui nous était annoncé…" Pour P. Meirieu le projet de loi s'attarde à réparer bien des choses, comme la formation des enseignants, ce qui est positif, mais c'est insuffisant pour évoquer une "refondation". P. Meirieu signale par exemple les "trous" du projet comme l'impasse sur le lycée. Mais il va plus loin en invitant à compléter le texte. Il faudrait aller plus fort dans l'expérimentation du lien entre école et collège, revoir l'évaluation, mettre en place "l'allocation de formation" pour tous les jeunes. P. Meirieu invite la loi à définir clairement les attentes de l'Etat en matière de contenus pour redonner de la liberté aux équipes de terrain. C'est elle aussi qu'il vise en ressuscitant sur l'idée de "micro collèges " ou "micro lycées", des micro équipes stables, à taille humaine, capables d'éduquer les petits d'homme ou plutôt de les élever.

Avec le triptyque « refondation / concertation / loi d'orientation », le gouvernement et le ministre de l'Éducation nationale disposaient d'une démarche particulièrement prometteuse pour l'école française dans son ensemble et l'école en particulier. Nous sommes nombreux à l'avoir accueillie avec enthousiasme…

« Ne boudons pas notre plaisir ! »

Car il était temps, en effet ! Nous sortons de dix années de gestion libérale du système scolaire où le « pilotage par les résultats », associé à une systématisation de l'évaluation quantitative et à des réductions budgétaires drastiques, a réduit notre institution éducative à un conglomérat d'îlots cherchant chacun à se protéger des mauvais coups, à conserver ses moyens coûte que coûte, à faire bonne figure dans le grand supermarché scolaire pour conserver ses « bons élèments »… et à éviter, autant que faire se peut, les admonestations d'une administration privée de toute capacité d'impulsion et enjointe à contrôler sans cesse, quand ce n'est pas à caporaliser, l'ensemble des acteurs et partenaires de la chaine éducative : cadres éducatifs, professeurs, parents, collectivités territoriales, mouvements pédagogiques et d'éducation populaire… et élèves, bien sûr, assignés à vivre leur scolarité comme un parcours du combattant, sautant d'évaluation en évaluation, devant exhiber leur « mérite » pour échapper aux ghettos et bénéficier – dans le cadre de « l'égalité des chances » ! – de quelques rares et couteux

Dans ce cor
devenaient,
« collectifs
les instituti
pédagogiqu
des enseign

C'est dire si
ne faut pas
l'asphyxie.
la progressi
inclut une
étriquée et
d'éducation
spécificité
Cours prép
priorité au
besoin… et
pour pouvoi
scolaire, dr
formation
l'enseignem

le dauphiné libéré

0,90€ | MERCREDI 13 NOVEMBRE 2013 | N 38 | GRENOBLE

ISÈRE JOURNÉE DE MANIFESTATION CONTRE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Ils disent non aux quatre jours et demi

Pour la maternelle, des « recommandations » mais pas de marche arrière

Le ministère présentera mercredi une lettre de cadrage pour tenter de calmer la contestation

Tous – ou presque –, parents, enseignants, élus…, reconnaissent que c'est en maternelle que la réforme des rythmes scolaires est la plus périlleuse. Son « *point noir* », en somme. A l'âge où l'enfant a tant besoin de repères pour devenir élève, le retour à la semaine de quatre jours et demi d'école ne se fait pas sans heurts, ni sans cris.

Pour y remédier, Vincent Peillon avait promis, à la veille de la Toussaint, des « *ajustements* ». Le document que *Le Monde* s'est procuré avant son examen en comité de suivi de la réforme des rythmes, ce mercredi, insiste sur quatre points. Rien d'inattendu, mais des propositions de bon sens, élaborées « *à partir des bonnes pratiques observées dans les écoles où cela fonctionne* », concède-t-on au ministère.

Laisser les enfants souffler

Première d'entre elles, « *respecter une alternance équilibrée entre les temps d'activité et les temps calmes et de repos* [sieste] ». Deuxièmement, « *aider les enfants à se repérer dans les lieux de l'école et à identifier les adultes* ». Tertio, « *organiser avec un soin particulier la transition entre le scolaire et le périscolaire* ». Et pour finir, « *adapter les activités aux besoins des jeunes enfants* ».

Sûr que le Snuipp-FSU, majoritaire dans le premier degré, aurait privilégié une option plus radicale. « *Mettre en débat une maternelle qui resterait à quatre jours d'école par semaine* », estime Sébastien Sihr, son secrétaire général. Autrement dit, revenir à la table des négociations pour examiner l'opportunité d'appliquer, ou pas, la réforme tant décriée au premier

après que la cloche de l'école a sonné. Mais au fil des six pages que compte le document, un rappel des fondements de la réforme est mis en avant : permettre aux écoliers – a fortiori aux 3-6 ans – de souffler, alors qu'ils ont eu à subir, avec la suppression du samedi matin travaillé en 2008, la journée de classe la plus longue de l'OCDE (six heures), et l'année scolaire la plus condensée (144 jours, contre 187 en moyenne ailleurs).

« *La sieste des élèves de 2 et 3 ans prime, sauf exception, sur d'autres activités* », peut-on lire dans le document. Pour aider au repérage des lieux, des intervenants, des activités, un « *affichage type trombinoscope avec les photographies, les noms et les fonctions des adultes* » est conseillé. Autres pistes, la « *ritualisation du temps à l'école et des transitions entre les différents moments* », des « *chartes relatives à l'usage des locaux et à l'organisation des temps de transition* »…

Sûr que le Snuipp-FSU, majoritaire dans le premier degré, aurait privilégié une option plus radicale. « *Mettre en débat une maternelle qui resterait à quatre jours d'école par semaine* », estime Sébastien Sihr, son secrétaire général. Autrement dit, revenir à la table des négociations pour examiner l'opportunité d'appliquer, ou pas, la réforme tant décriée au premier

PÉRISCOLAIRE

Une mise en place anticipée

La réforme des rythmes scolaires s'applique à Seyssins, dans toutes les écoles maternelles et élémentaires, depuis la rentrée de septembre. S'il est prématuré de tirer un bilan concerté avec tous les acteurs éducatifs, il est possible en revanche d'observer l'un des aspects essentiels : l'articulation entre les temps scolaires et les temps périscolaires au long de la journée de l'enfant. L'expérience engrangée depuis des années, à travers le Projet éducatif local, permet aujourd'hui à Loisirs enfance jeunesse à Seyssins (LEJS) de remplir pleinement sa mission.

Depuis le début des années 90, les équipes municipales successives ont toujours exprimé un souci et une volonté : offrir aux enfants de la commune, en complément des apprentissages délivrés par l'école, des temps éducatifs épanouissants, porteurs de créativité et d'expression. Sportif, artistique ou ludique, le périscolaire s'est peu à peu construit à travers notamment une attention à tous les temps de l'enfant - accueil du matin, temps méridien, activités du soir - et un dispositif pour le moins original - les « espaces éducatifs concertés » (E2C).

Dans le contexte actuel, Pierre Albanet, directeur de LEJS, tire un bilan positif de cette ancienneté dans l'aventure périscolaire. « *Depuis la première école de sports dans les années 90, une démarche s'est peu à peu construite. Cela demande du temps d'inventer, mettre au point, peaufiner, et sans cet historique, nul doute que la mise en œuvre de la réforme aurait été bien plus compliquée. Une des dimensions importantes à ne pas perdre de vue : l'enfant se trouve au long de sa journée au contact de plusieurs adultes : enseignant, animateur, Atsem, intervenant associatif ou cadre de club…* »

Du PEL vers le PEdT

La mise en œuvre de la réforme des rythmes de l'enfant induit une articulation entre les temps scolaires et périscolaires. Alors que le Projet éducatif local (PEL) Seyssinois intègre cette organisation depuis longtemps, il est cependant nécessaire de l'adapter au delà du document officiel fourni cet été aux services académiques. Pour ce faire, des groupes de réflexion sur les thèmes de « l'école numérique », du « sport », de la « culture » et de « l'école ouverte » ont été mis en place : ils s'accorderont pour des objectifs complémentaires ou nouveaux, afin que le PEL poursuivre son évolution vers un projet éducatif de territoire (PEdT).

NOUVEAU

Des activités relaxantes

Du yoga, encadré par un professeur diplômé, est proposé aux élèves dans le cadre des E2C. Ci-contre, les élèves de l'école élémentaire condorcet, appréhendent les différentes postures de cette discipline : l'étoile, le soleil ou encore le chien.
À l'école Louis-Armand, le « yoga en mouvement », est proposé aux petits de maternelle dans une approche ludique. Pour Pierre Albanet, directeur de LEJS, le périscolaire en maternelle demande encore de la réflexion et de la concertation avec les parents, afin de mieux penser les contenus de cette fin de journée, notamment pour les plus petits.

L'année 2013 a connu un vif débat autour de la réforme des rythmes scolaires, la preuve en est que la presse nationale et locale a largement couvert cette actualité !

En 2014, le débat, avec les élections municipales en filigrane, était toujours présent, notamment pour les communes ayant reportée cette mise en place.

Quoi qu'il en soit, l'enquête menée par l'Udaf de l'Isère au cours de l'année scolaire 2013-2014 permet aujourd'hui de porter la parole des familles iséroises concernées. L'analyse des questionnaires et notamment des questions ouvertes et des entretiens, met en évidence le mécontentement d'une majorité des parents et la satisfaction de quelques parents. Toutefois, l'analyse a été plus compliquée dans le détail, car selon l'organisation mise en place par la commune, en fonction de l'organisation de la famille et les attentes des uns et des autres, une même situation sera vécue positivement ou négativement par les familles iséroises. Ces « contradictions » permettent en tout cas de se poser des questions et d'envisager diverses situations en fonction des options choisies. Quelques éléments restent rédhibitoires et nous allons nous efforcer de les mettre en évidence tout au long de ce rapport, qui dans un premier temps présentera rapidement les communes et les familles concernées, dans une deuxième partie les nouveaux rythmes et les conséquences sur le quotidien des familles et dans une troisième partie les réactions et les propositions des familles interrogées.

Partie 1. Les nouveaux rythmes et les conséquences sur l'organisation quotidienne des familles

1.1. Les 47 communes ayant choisi de mettre en place la réforme des rythmes scolaires en 2013

47 communes iséroises sur 533 ont décidé de mettre en place en 2013 la réforme des rythmes scolaires : parmi ces communes, certaines ont moins de 500 habitants, d'autres 500 à 1 500 habitants, 1 500 à 5 000 habitants, 5 000 à 10 000 habitants et enfin certaines ont plus de plus de 10 000 habitants. Ainsi, on trouve une grande diversité entre Le Freney-d'Oisans, 255 habitants, 28 élèves présents dans deux classes et Grenoble, 155 637 habitants, 11 880 élèves répartis dans 478 classes dans 59 écoles.

Tableau 1. Répartition des communes selon le nombre d'habitants, de familles, d'élèves scolarisés

Commune	Population légale	Nombre de familles avec enfants de - de 25 ans	Nombre total d'élèves	Nombre total de classes	Nombre total d'écoles
	Source : www.insee.fr - données 2010		*Source : www.ac-grenoble.fr - données 2013*		
Le Freney-d'Oisans	**265**	**38**	**28**	2	1
Miribel-Lanchâtre	**375**	**68**	**79**	3	1
Morette	**386**	**60**	**41**	2	1
Cras	**467**	**95**	**51**	2	1
Notre-Dame-de-Commiers	**475**	**112**	**45**	2	1
Eydoche	**477**	**85**	**74**	3	1
Pommiers-la-Placette	**568**	**84**	**57**	3	1
Annoisin-Chatelans	**634**	**122**	**63**	3	1
Chélieu	**661**	**108**	**60**	3	1
Izeron	**776**	**126**	**78**	4	1
Vénosc	**815**	**132**	**134**	6	3
La Bâtie-Divisin	**897**	**155**	**93**	4	1
Meyrié	**1001**	**186**	**126**	5	1
Vernioz	**1183**	**208**	**110**	5	1
Domarin	**1415**	**246**	**156**	6	2
Charnècles	**1481**	**284**	**155**	6	1
Clonas-sur-Varèze	**1495**	**283**	**160**	6	1
Saint-Vérand	**1823**	**334**	**204**	8	1
Lumbin	**1969**	**366**	**229**	10	2
Sablons	**2031**	**333**	**215**	9	2
Poisat	**2078**	**321**	**159**	7	2
Corbelin	**2124**	**362**	**194**	7	1
Biviers	**2360**	**360**	**191**	8	2
Saint-Étienne-de-Crossey	**2545**	**424**	**291**	11	2
Lans-en-Vercors	**2557**	**452**	**344**	14	2
La Buisse	**2814**	**558**	**349**	13	2
Saint-Nazaire-les-Eymes	**2907**	**509**	**297**	12	2
Le Touvet	**2977**	**500**	**355**	14	2
Bernin	**2991**	**512**	**329**	13	2
Coublevie	**4296**	**700**	**408**	15	2
Saint-Jean-de-Bournay	**4366**	**675**	**425**	17	2
Le Versoud	**4566**	**873**	**524**	20	4
La Côte-Saint-André	**4833**	**695**	**255**	10	1
Saint-Martin-le-Vinoux	**5357**	**907**	**524**	21	6
Gières	**6118**	**889**	**440**	16	3
Saint-Ismier	**6381**	**1056**	**516**	22	5
Seyssins	**6913**	**1124**	**624**	24	6
Pontcharra	**7162**	**1262**	**738**	30	5
Crolles	**8451**	**1606**	**935**	37	8
Eybens	**9582**	**1768**	**1025**	42	9
Voreppe	**9847**	**1625**	**874**	36	7
Seyssinet-Pariset	**12113**	**2022**	**1073**	42	8
L'Isle-d'Abeau	**15586**	**3270**	**2259**	90	11
Saint-Égrève	**16006**	**2690**	**1524**	60	11
Voiron	**19893**	**2826**	**1512**	61	14
Échirolles	**35748**	**6113**	**3852**	157	22
Grenoble	**155637**	**19151**	**11880**	478	59

Ecoles maternelles et élémentaires du secteur public

Alors que dans l'agglomération grenobloise, dix communes ont lancé cette réforme en 2013, parfois sur certains cantons, une seule commune a fait ce choix. Par ailleurs, sur les 47 communes, 13 sont considérées par l'Insee comme communes rurales. Les 47 communes appartiennent à 28 cantons sur 52.

Carte 1. Les 47 communes iséroises ayant lancé la réforme en 2013

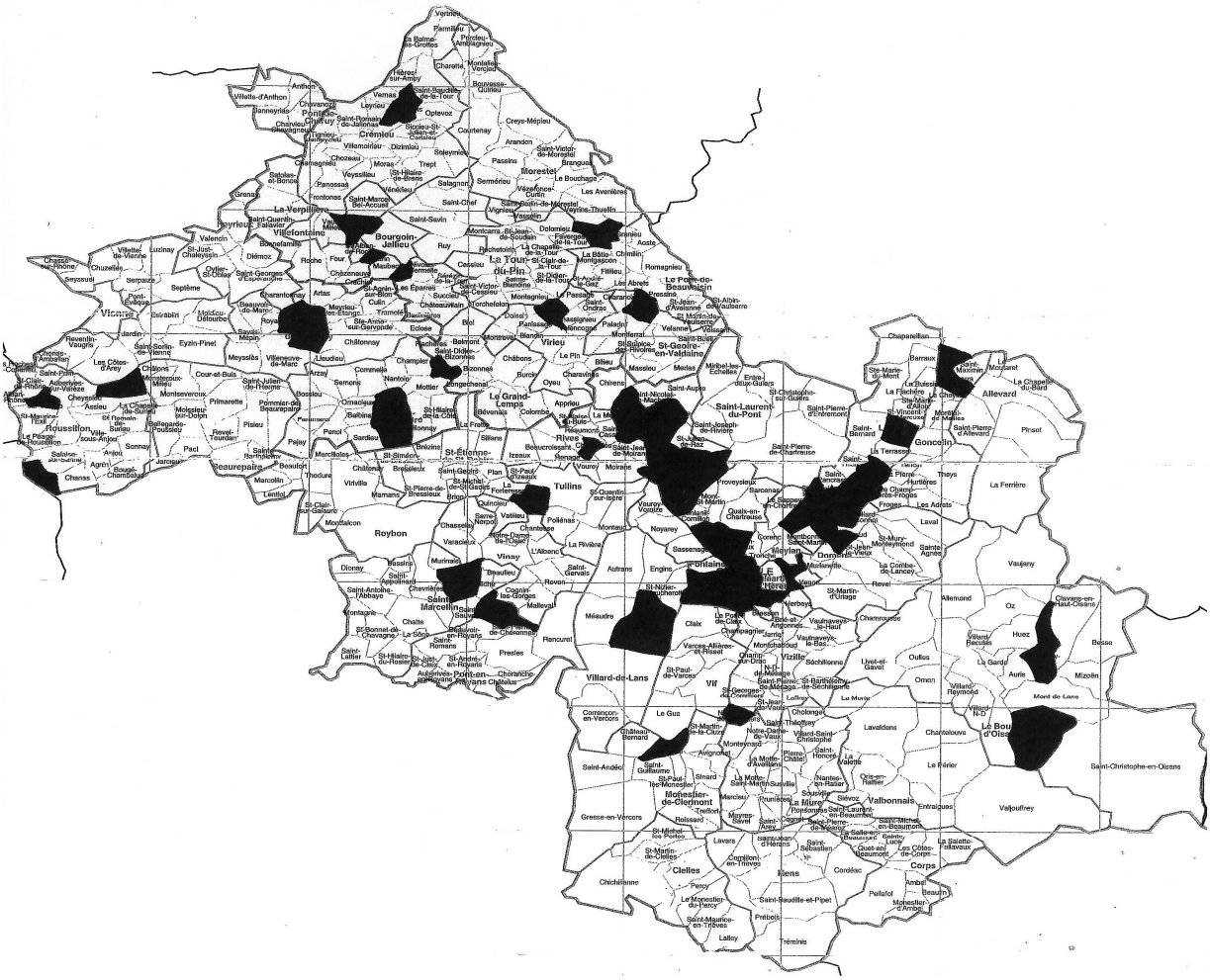

1.2. Les diverses formes d'organisation du temps scolaire

Les modèles d'organisation prévus par la réforme

Le choix de l'organisation du temps scolaire n'a pas été imposé par la réforme, il faisait l'objet d'une proposition de la part des communes, soumise à l'avis de l'Inspection d'Académie. Toutefois, le ministre de l'éducation nationale présentait les exemples suivants.

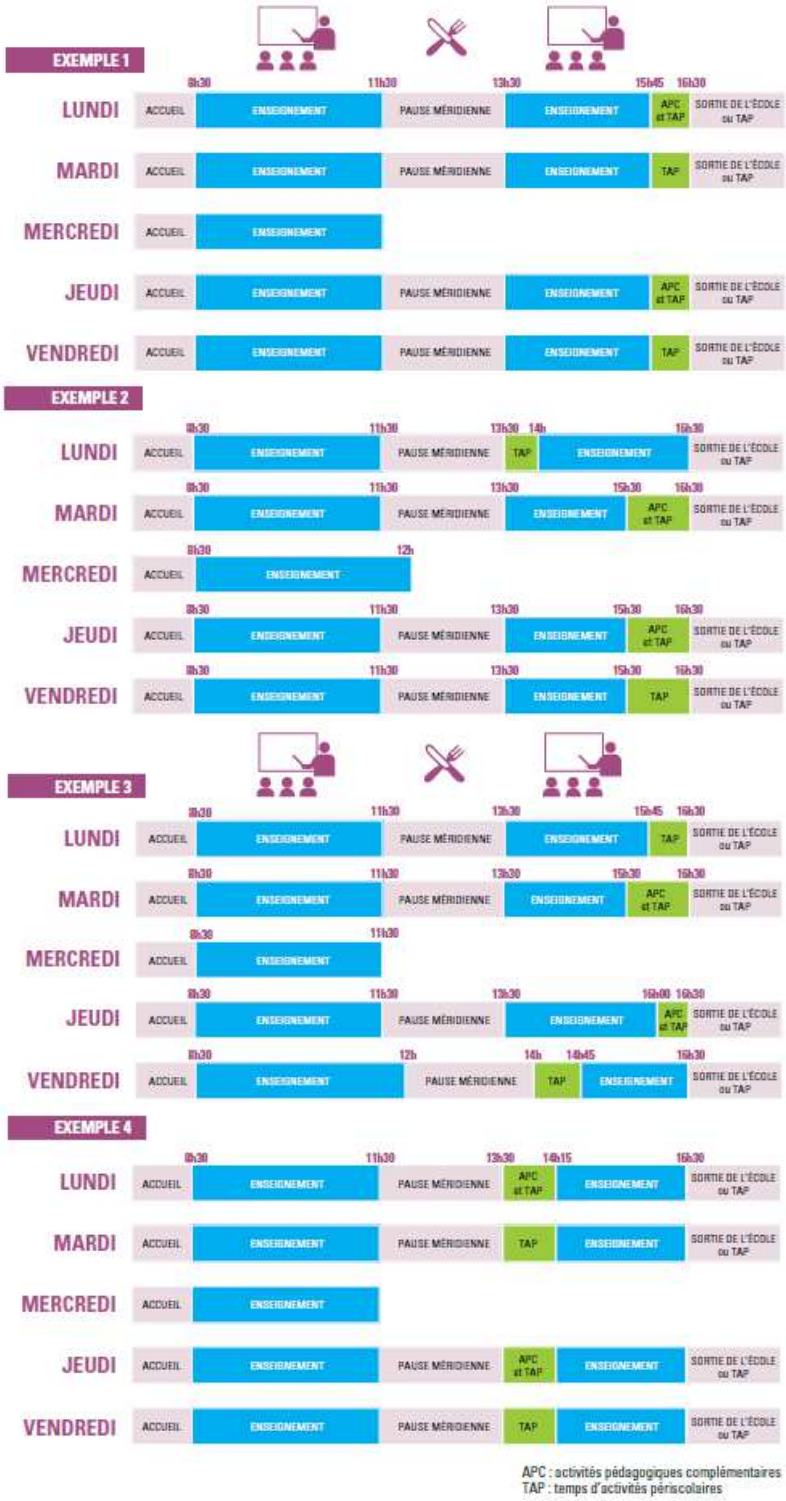

Extrait du Guide pratique, Février 2013. La réforme des rythmes à l'école primaire. Ministère de l'éducation nationale

Les modèles du temps scolaire choisis par les communes au niveau national

Après la rentrée de septembre 2013 et d'éventuelles adaptations, voici les différents modèles du temps scolaire choisis par les communes au niveau national.

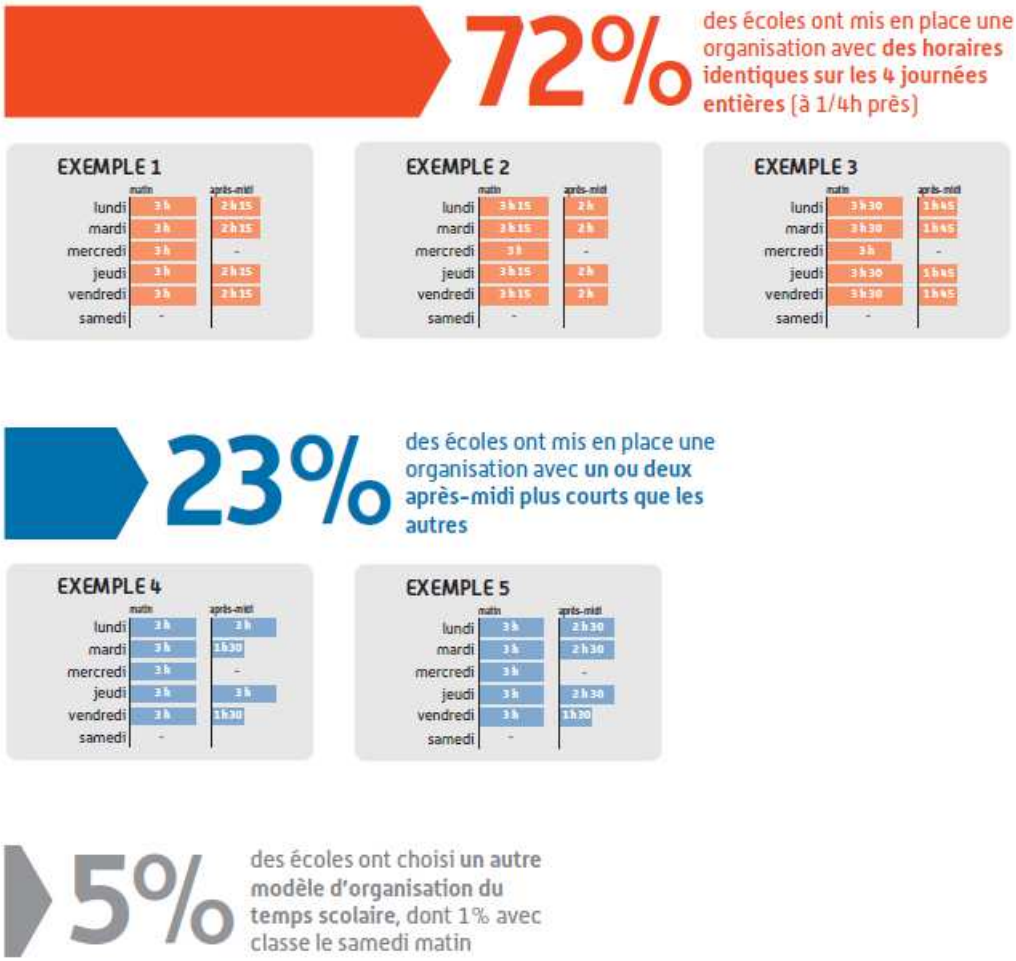

Extrait du Guide pratique, Nouvelle Edition 2014. Les nouveaux rythmes à l'école primaire. Ministère de l'éducation nationale

Les modèles d'organisation du temps scolaire mis en place en Isère

En Isère, plusieurs propositions d'organisation ont été acceptées avec :

- Un début de matinée d'école entre 8h15 et 9h
- Une fin de matinée d'école entre 11h30 et 12h
- Un début d'après-midi d'école entre 13h15 et 14h15
- Une fin d'après-midi d'école entre 15h30 et 16h30
- Les horaires du mercredi matin alignés ou non sur les autres matins

Les accueils périscolaires du midi, la restauration s'intercalent dans ces créneaux, de même que les Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Selon les communes, les TAP ont lieu après l'école (la plupart des cas), le midi et pour une école le matin.

Exemple 1

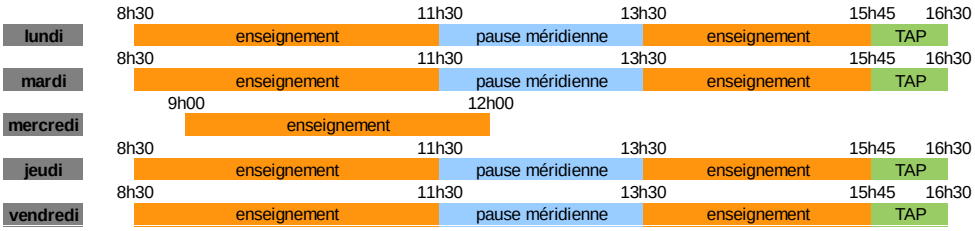

Exemple 2

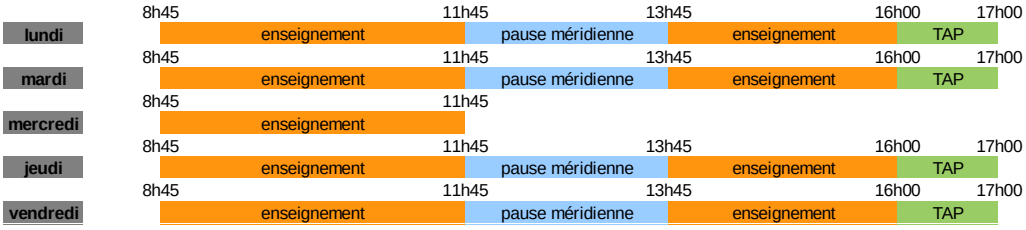

Exemple 3

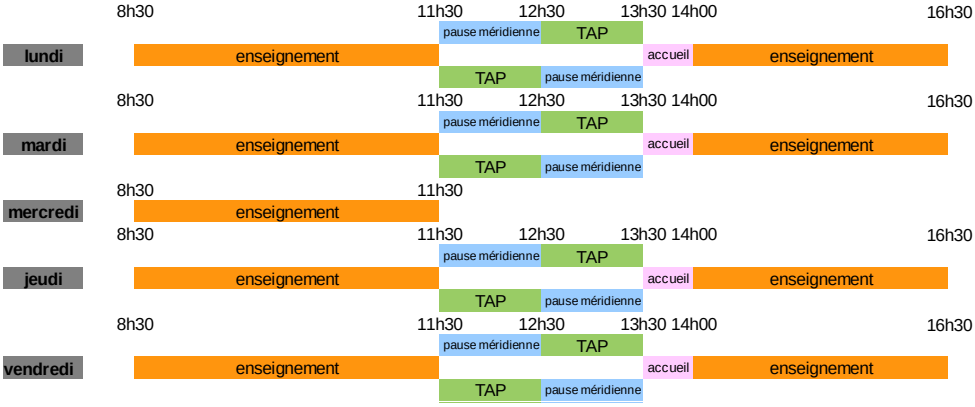

Exemple 4

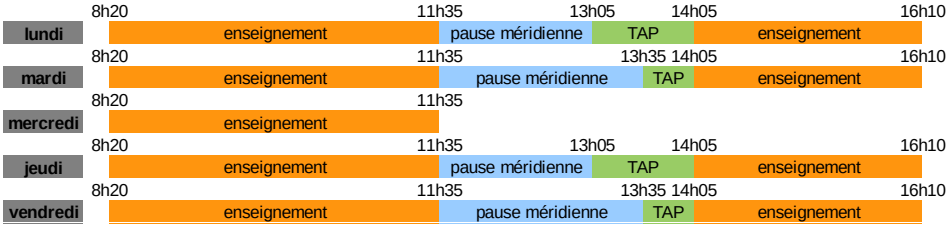

Exemple 5

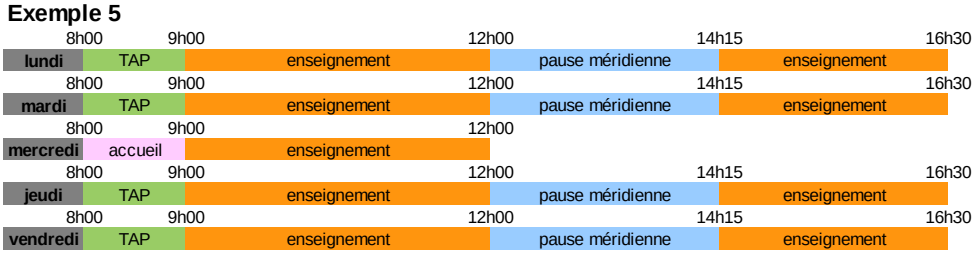

L'exemple 1 est l'organisation la plus classique.
Certaines communes ont choisi, par rapport à ce modèle d'avancer l'heure de fin d'après-midi d'école à 15h30. De ce fait, le début de matinée d'école est avancé à 8h15 ou l'heure de fin de matinée reculée à 11h45 ou encore l'heure de début d'après-midi avancée à 13h15.
Pour d'autres communes, le choix a été de décaler les horaires d'un quart d'heure pour la fin de matinée et le début d'après-midi (soit 8h30-11h45 et 13h45-15h45) ou de décaler les horaires d'un quart d'heure le matin et de raccourcir la pause méridienne (soit 8h45-11h45 et 13h30-15h45).

L'exemple 2 présente une autre organisation selon laquelle l'école termine à 16h : plusieurs écoles (notamment dans des grandes villes) ont fait ce choix. Parfois, le matin est décalé d'un quart d'heure (9h-12h ou 8h30-11h30).

Enfin, les exemples 3 et 4 présentent deux organisations un peu différentes avec la mise en place des TAP avant ou après la pause méridienne et des temps « TAP » différents selon les jours de la semaine (une heure le lundi et le jeudi et trente minutes le mardi et le vendredi).

L'exemple 5 présente une organisation avec la mise en place des TAP le matin.

On peut noter aussi qu'une commune a choisi de proposer un « Temps Relais » à la place des TAP, *« il n'y a pas d'activité car il n'y a pas de récréation l'après-midi et les activités sont après, soit au centre de loisirs, soit dans d'autres structures à partir de 16h30, c'est donc volontaire de garder ce temps relais comme un temps de garderie où les enfants vont pouvoir aller courir dans la cour, se défouler, ne rien faire, de goûter etc. ».*

D'autres communes proposent des TAP sur un seul jour dans la semaine, les autres jours, les enfants étant pris en charge par l'accueil périscolaire classique. *« Le mardi soir c'est tout. C'est 1h30 d'activité. C'est le seul jour où il y a des activités ».*

Pour le mercredi, certaines communes proposent un service de garderie et de cantine, d'autres non.

Vanessa : *Pour le mercredi, ils ont bien fait les choses, ils ont ouvert la cantine et je crois qu'il y a un car scolaire qui récupère tous les enfants pour les emmener au centre de loisirs mais il n'y a que pour ça où ils ont bien fait les choses, après on met les moyens où on veut.*

Mylène : *Au mois de juin, quand la mairie a fait une réunion d'information à l'échelle de la commune, énormément de parents sont montés au créneau sur le « 11h30 » du mercredi, c'est-à-dire qu'ils voulaient qu'il y ait une restauration à l'école et la mairie pour des raisons économiques ne le souhaitait pas, parce qu'on ne peut pas ouvrir 5 cantines pour quelques enfants et la cantine du centre de loisirs ne pouvait pas recevoir tous les enfants de la commune, parce que le centre de loisirs, ce n'est pas l'école. Donc sur la pression des parents, la mairie a accepté de faire de la garderie jusqu'à 12h15, ce qui permet à des parents de travailler le mercredi matin, pour ceux qui allaient au centre de loisirs tout le mercredi, il y a un car qui les transportent au centre de loisirs, ils mangent sur place et ils y restent tout l'après-midi.*

Clothilde : *Il y a cette garderie entre midi et deux qui s'est mise en place, à notre demande, il a fallu se battre pour l'avoir, parce qu'au début il n'y avait pas de cantine le mercredi, pas de garderie le mercredi matin, pas d'activités le mercredi après-midi… C'est de la garderie à l'école jusqu'à 16h30 le mercredi après-midi… L'enfant va à l'école, les parents travaillent, ils ne peuvent pas revenir récupérer l'enfant et l'emmener au centre aéré de la commune à côté, comme il n'y en a pas sur notre village, alors que l'année dernière on pouvait les mettre au centre aéré le matin en partant au travail ou chez les grands-parents le mardi soir…*

Paule : *Le mercredi midi il n'y a pas de TAP, pas de périscolaire, pas de cantine et pas de système de garde pour l'après-midi.*

1.3. Les familles concernées ayant répondu à l'enquête de l'Udaf

533 familles ont répondu au questionnaire en ligne en novembre/décembre 2013

533 familles ont répondu à l'enquête en ligne. 33 personnes n'ont pas précisé leur commune de résidence et dans 4 communes concernées par la réforme, aucune famille n'a répondu. 88% des familles résident dans une unité urbaine, 12% dans une commune rurale.

Parmi les familles ayant répondu, 48% ont un enfant scolarisé en primaire, 43% deux enfants, 9% trois enfants ou plus. Pour l'ensemble des familles ayant répondu, on comptabilise 827 enfants.

41% des enfants des familles sont scolarisés en maternelle et 59% en élémentaire. 30% des familles ont des enfants uniquement en maternelle, 40% uniquement en élémentaire et 30% ont des enfants en élémentaire et en maternelle. Parmi ces familles 17% ont des horaires différents.

Tableau 2. Répartition des enfants par classe

Niveau	nombre d'enfants	% d'enfants	Niveau	nombre d'enfants	% d'enfants
Total	***827***	***100%***	**CP**	130	16%
			CE1	110	13%
Petite Section	110	13%	**CE2**	98	12%
Moyenne Section	113	14%	**CM1**	94	11%
Grande Section	114	14%	**CM2**	58	7%
Total Maternelle	*337*	*41%*	*Total Elémentaire*	*490*	*59%*

Lecture du tableau : 337 enfants des 533 familles ayant répondu ont un enfant scolarisé en maternelle

215 familles ont répondu au questionnaire en ligne en mai/juin 2014

215 familles ont répondu à l'enquête en ligne, elles résident dans 25 des 47 communes concernées.

Parmi les familles ayant répondu, 37% ont un enfant scolarisé en primaire, 53% deux enfants, 10% trois enfants ou plus. Pour l'ensemble des familles ayant répondu, on comptabilise 373 enfants.

40% des enfants des familles sont scolarisés en maternelle et 60% en élémentaire.

Tableau 3. Répartition des enfants par classe

Niveau	nombre d'enfants	% d'enfants
Total	***348***	***100%***
Petite Section	50	14%
Moyenne Section	45	13%
Grande Section	47	13%
Total Maternelle	*142*	*40%*
CP	62	18%
CE1	46	13%
CE2	43	12%
CM1	31	9%
CM2	27	8%
Total Elémentaire	*209*	*60%*

1.4. Les Temps d'Activités Périscolaires, leur organisation, leur fréquentation

Les activités, les lieux où elles se pratiquent et leur coût éventuel

Le 1er questionnaire en ligne interrogeait les familles sur les activités proposées au moment des TAP, sur les lieux dans lesquels s'exercent ces activités et si elles sont payantes ou gratuites.
Plusieurs activités peuvent être proposées aux enfants, d'où des réponses multiples à cette question. 306 familles (soit 57%) ont répondu que les enfants pratiquaient une ou plusieurs activités, soit 1185 activités.

Ces activités ont été regroupées en 14 « domaines » : ceux qui comptabilisent le plus de réponses correspondent aux activités sportives et aux travaux manuels. Pour plus de précisions, on peut retrouver la liste des activités en annexe.

Tableau 4. Répartition des activités proposées pendant les TAP par domaine

Langues vivantes, cultures étrangères	25	2%
Photo, vidéo, journal, informatique	31	3%
Devoirs, études	31	3%
Garderie, temps libre	37	3%
Yoga, relaxation, sophrologie	41	3%
Sciences et nature	52	4%
Danse	63	5%
« Multiactivités »	67	6%
Lecture, autour du livre	69	6%
Théâtre, cirque	77	6%
Musique	85	7%
Jeux de société, extérieurs	124	10%
Travaux manuels	224	19%
Activités sportives	259	22%
Nombre total de réponses	***1185***	

Selon les communes, les TAP sont choisis par les enfants et les parents ou imposés. Parfois les choix sont respectés, parfois non.

Mélanie : *Pour les TAP il y a plusieurs activités, mais les places sont limitées partout, les enfants choisissent, dessin, basket, lutte, chorale, ensuite les activités tournent, ce ne sont pas toujours les mêmes.*

Elsa : *Les activités, c'est « ateliers découverte », ils sont distribués aléatoirement pour que les parents ne choisissent pas tous le même, c'est eux (la mairie) qui décident et ça va changer tous les trimestres.*

Valérie : *A 15h30, soit on récupère les enfants, soit il y a les TAP mis en place par la mairie, mais il n'y a pas de garderie, on n'a pas le choix, on leur a dit que ça n'allait pas, qu'il y avait des parents qui ont juste besoin d'une garderie, moi si jamais je mettais mon enfant à l'école l'après-midi j'aurais besoin d'une garderie pour laisser dormir le plus petit et je ne souhaite pas l'inscrire à une activité parce que ce n'est pas adapté, la commune nous l'a bien précisé dans le courrier qu'ils ont envoyé.*

Mylène : *Pour les activités, on a eu le choix très tard, le temps que ça se mette en place. Le principe est que les familles aient un choix sur différentes activités, par période. On a eu 100% de nos choix qui ont été satisfaits, ce qui n'était pas forcément évident car on devait mettre un choix prioritaire et un deuxième choix. Les échos que j'ai eu c'est que toutes les familles ont eu leur choix acceptés.*

Elise : *L'année a été coupée en trois cycles, on peut les inscrire pour les trois cycles d'un coup ou pour un cycle à la fois mais sachant que c'est premier arrivé premier servi, moi j'ai regardé les jours où il devait rester aux activités quelles étaient celles qui pouvaient l'intéresser, par exemple jeux de société parce qu'il aime bien à la maison, mais là au début il s'est retrouvé avec des enfants qui n'étaient pas de sa classe, d'un niveau scolaire plus élevé, il ne comprenait pas ce qu'il faisait là, maintenant il s'y est fait.*

Ces activités se pratiquent dans différents lieux, au sein de l'école dans 72% des cas ou à l'extérieur dans 16% des cas (12% des familles n'ont pas précisé le lieu dans lequel s'exerce l'activité).

Tableau 5. Répartition des activités proposées pendant les TAP par lieu où elles s'exercent

Dans l'école	**854**	**72%**
Dont en salle de classe	*30*	*4%*
Dont dans la cour, jardin	*18*	*2%*
Dont à la cantine	*17*	*2%*
Dont dans la salle de sport, socioéducative	*15*	*2%*
Dont à la garderie	*11*	*1%*
A l'extérieur de l'école	**191**	**16%**
Dont dans un équipement communal	*163*	*85%*
Dont dans un équipement associatif	*21*	*11%*
Non précisé ou peu clair	**140**	**12%**
Nombre total de réponses	***1185***	

62% de ces activités sont proposées gratuitement aux familles, contre 29% exigeant une participation financière des familles.

Tableau 6. Répartition des activités proposées pendant les TAP selon leur gratuité ou non

Gratuit	738	**62%**
Payant	343	**29%**
Non précisé	104	**9%**
Nombre total de réponses	***1185***	

Une fréquentation de presque trois élèves sur quatre en élémentaire et deux sur trois en maternelle

Toutes organisations du temps scolaire confondues, l'accueil en TAP connaît une fréquentation de 65% chez les maternelles et 73% chez les élémentaires, chiffre qui est relativement proche de l'accueil périscolaire du soir. Le matin, l'accueil connaît une fréquentation de 32% chez les maternelles et 27% chez les élémentaires, et le midi les chiffres sont respectivement 80% chez les maternelles et 91% chez les élémentaires.

Tableau 7. Fréquentation des accueils avant et après l'école selon les niveaux

	Maternelle	***Elémentaire***
Accueil périscolaire matin	32% dont 43% tous les matins	27% dont 42% tous les matins
Restauration scolaire	80% dont 67% tous les midis	91% dont 69% tous les midis
Accueil périscolaire soir	62% dont 47% tous les soirs	72% dont 47% tous les soirs
TAP	65% dont 57% à chaque TAP	73% dont 49% à chaque TAP

Lecture du tableau : 65% des enfants en maternelle fréquentent les TAP dont 57% à chaque fois que ceux-ci sont proposés

Inscription obligatoire pour deux familles sur trois aux différents accueils périscolaires

Cette nouvelle organisation du temps scolaire a obligé les familles à inscrire les enfants, parfois à l'accueil périscolaire du matin, du midi, à la cantine, à l'accueil du soir et/ou aux TAP.

Parmi les parents d'enfants en maternelle, 35% se disent « non concernés », ils sont 34% parmi ceux d'enfants en élémentaire.
Pour les autres, 63% des parents avec enfants en maternelle et 70% en élémentaire ont été obligés, pour une question d'organisation, d'inscrire leurs enfants aux TAP.

On peut noter que 37% des enfants de maternelle et 30% des élémentaires ont la possibilité de ne pas rester à l'école en dehors du temps scolaire.

Tableau 8. Inscription aux accueils avant et après l'école selon les niveaux

	Maternelle	Elémentaire
Accueil périscolaire matin	10%	3%
Restauration scolaire	30%	30%
Accueil périscolaire soir	41%	51%
TAP	63%	70%
Non concerné	35%	34%

Lecture du tableau : 63% des familles ayant répondu être concernées par la nouvelle organisation ont été obligées d'inscrire leurs enfants aux TAP

1.5. Le bouleversement du quotidien des enfants et des familles

Une réforme des rythmes scolaires pour un rythme de la semaine plus soutenu !

Comme premier élément de « ressenti » des familles ayant répondu, on peut citer « l'accélération du rythme global » de la journée, de la semaine, du fait de la succession des temps différents dans une journée, et du même coup du nombre d'interlocuteurs rencontrés par les enfants. Le temps des « apprentissages » au cours de la journée a été raccourci, au profit d'un étalement dans la semaine et de « nouveaux temps » orientés sur des activités sportives, culturelles, etc. Cependant, les parents déplorent que celles-ci soient davantage bruyantes que le temps « scolaire » et donc plus fatigantes. Les parents, selon l'organisation mise en place, déplorent également le fait que les enfants aient moins de temps pour « jouer », « ne rien faire », « se poser », « goûter » ou au contraire qu'ils en aient trop et par exemple s'endorment sur la pause méridienne…

Mylène : *On a maintenant un rythme très soutenu sur la semaine, parce que c'était vraiment la « bulle d'air » le mercredi, c'est-à-dire le mardi soir on ne faisait rien, c'était « relâche ».*

Catherine : *Les enfants ne s'y retrouvent plus du tout, ce sont des ordres et des contre ordres toute la journée où personne ne s'y retrouve, même plus les parents, c'est très compliqué, ils ont une quinzaine d'interlocuteurs dans la même journée. La journée est raccourcie mais elle est plus longue que si elle avait duré une heure de plus parce qu'elle est trop speed. […] J'ai eu un mot d'une autre maîtresse sur le cahier de mon fils comme quoi il jouait dans les toilettes à 13h05 avec d'autres enfants, ils jouaient pendant le temps de cantine, ils devaient crier un peu trop fort et ça l'avait gêné parce qu'il y avait des enfants qui étaient déjà entrés dans sa classe et qui travaillaient. J'ai barré le mot et j'ai dit au directeur s'ils n'ont plus le droit de s'extérioriser pendant le temps où c'est autorisé, quand est-ce qu'ils le font ?*

Louise : *Au comité de suivi, le médecin a dit « je n'ai jamais vu d'enfants aussi perturbés que cette année », l'inspectrice s'est un peu fâchée en disant « avant on ne mesurait pas la fatigue des enfants quand ils s'enfilaient quatre jours entiers d'école ». Le médecin a précisé que c'est à cause du rajout de collectivité…*

Valérie : *La pause méridienne est de 1h45, donc le temps de rentrer, manger et repartir, c'est trop court, donc je ne mets pas mon enfant l'après-midi, ce n'est juste pas possible, ce serait la course tout le temps, les enfants n'ont pas le temps de jouer.*

Rose : *Une demi-journée en plus pour d'autres journées complètes pas tant que ça allégées, ce n'est pas forcément un mieux, ils restent autant de temps à peu de chose près que l'année dernière, puisque la pause est rallongée d'un quart d'heure le midi, d'ailleurs ce rallongement de pause, pour beaucoup de parents qui récupèrent leur enfant c'est trop long, ils s'endorment à la maison avant de repartir à l'école.*

Charlotte : *Ce qui change aussi c'est qu'entre 12h et 14h, ils ont un quart d'heure de plus, ma fille me dit que c'est long la cantine, il y a des activités mais à mon avis ce qu'elle trouve long, c'est le bruit, l'excitation…*

Par ailleurs le rythme de la journée est soutenu car les après-midi étant raccourcies, la récréation de l'après-midi est écourtée voire supprimée et l'école et les activités s'enchaînent, sans pause. Certaines communes ont apporté des améliorations à ces constats.

Catherine : *Le maître de mon fils en CM2 a supprimé la récréation parce qu'il faut que ça enchaîne, je lui ai demandé d'alléger les devoirs du mardi au mercredi et du mercredi au jeudi, parce que c'est trop compliqué pour faire les devoirs, il a dit qu'il allait essayer de réduire les devoirs, il essaie de jouer le jeu, mais pour lui aussi c'est compliqué, il nous a montré le programme de CM2, il a trop d'élèves et que c'est pour ça qu'il n'a pas le temps…*

Mylène : *Ce qui pose problème c'est l'organisation de l'école sur l'après-midi, parce que les enfants ne sortent plus en récré, parce qu'il n'y a pas le temps. En élémentaire, le maître nous expliquait qu'il avait l'habitude de découper les demi-journées en deux ateliers de travail avec une récré au milieu et que s'il fait deux ateliers l'après-midi, c'est trop court, donc il fait un grand atelier et il n'y a plus de récré. […] Le vendredi elle a gym, avec un animateur sportif de l'association de gym de la commune qui vient les chercher sur site, les emmène au gymnase, fait l'heure de gym et les ramène, elle n'a pas le temps de goûter, c'est un rythme soutenu !*

Valérie : *Il y avait une activité "cuisine", ça a été abandonné parce qu'il n'y avait pas assez de temps : les enfants avaient fini l'école à 15h30 mais ils n'avaient pas eu de récréation et il fallait enchaîner sur le TAP et ça ne correspondait pas aux enfants, ça a été dit et entendu donc il y a une récréation jusqu'à 15h45, mais ça fait trois quarts d'heure d'activité et pour la cuisine ça n'est possible au niveau installation et rangement et il y a plein d'activités qui ne sont pas possibles. En plus comme ils utilisent des atsem pour faire les activités, elles finissent à 15h30 leur classe, elles doivent enchaîner leur activité et il y a des problèmes de rangement à l'école, les instits ne peuvent pas faire de peinture l'après-midi parce que derrière il n'y a personne pour ranger, les instits pourraient ranger même si les atsem ne sont pas là, mais les locaux des activités c'est l'école, donc en fait à 15h30, il faut que les atsem soient dispo, que tout soit rangé, elles ne peuvent pas faire d'installations pour le lendemain parce qu'il y a les TAP qui se font, donc au niveau éducatif c'est gênant, si les instits ne peuvent pas faire ce qu'elles veulent l'après-midi ni le lendemain matin. La mairie fait ce qu'elle peut avec les locaux qu'elle a.*

Satisfaction et insatisfaction des « Temps d'Activités Périscolaires »

En outre, concernant les activités et notamment la question de leur « qualité » (bonne ou mauvaise) que les parents évoquent facilement, on constate qu'il y a des parents satisfaits et d'autres insatisfaits, de même que les parents déclarent leur enfant content ou mécontent.

Cette satisfaction se traduit par la découverte d'activités qui ne sont pas aisément accessibles ou encore par le fait que l'enfant ne fait rien de spécial, mais que cela leur convient aussi.

Juliette : *Lundi et jeudi, activités d'une heure, mardi et vendredi, activités d'une demi-heure pendant laquelle ils font des jeux de société. Il ne nous raconte pas trop ce qu'il fait à l'école mais c'est sympa. Ça permet de faire des choses différentes, je trouve que les activités en elles-mêmes sont bien. Je trouve que pour une petite école comme nous, faire une activité bois, des percussions, du tir à l'arc, c'est vachement bien.*

Mylène : *Pour la plus grande, le lundi soir par défaut c'est « activités créatives », par défaut parce qu'il y avait une autre activité proposée qui ne lui convenait pas, ça se transforme en feutres et papiers, elle dessine, je ne le déplore pas, parce qu'elle aime bien, mais pour le coup, il n'y a rien de spécial. Pour la plus jeune, je trouve que c'est bien, avant elle n'aimait pas le lundi, parce qu'il y avait école, cantine et garderie, c'était la grosse journée, ça commençait un peu dur et là elle est super contente, elle va chanter, ça donne un peu de relief à la journée avec un but à la fin, c'est plutôt bien.*

Elsa : *Mon petit dit qu'en maternelle ils ne font rien, ma grande dit que ça lui plait parce qu'elle est avec ses copines.*

L'insatisfaction ou le manque de qualité des activités ressentis par les parents vient d'un nombre de places limité dans les activités proposées ou au contraire des activités où les enfants sont très nombreux ou encore la déception suite à des choix qui n'ont pas reçu réponse.

Valérie : *Nous on leur a dit aussi « pourquoi ne pas faire appel à des bénévoles » pour qu'il y ait plus de choix d'activités, en tout cas qu'il y ait plus de places pour les enfants et là ça serait de meilleure qualité, mais ça les fait hurler car pour eux c'est de qualité, huit places pour le sport, l'animatrice est compétente, c'est de qualité, mais pour nous huit places ça n'est pas de qualité parce que ça ne peut pas suffire pour les enfants.*

Vanessa : *Normalement, ils font 1h30 d'activité, mais comme il y a trop de monde, ils ne font que 30 min, il y a le premier groupe qui y va, les autres restent en garderie. Ce n'est pas ce qui était annoncé à la base. Ils annoncent plein de choses et à la sortie ils ne le font pas. Une fois où j'étais arrivée plus tôt, je demande « il a déjà fini ? », on m'a répondu « oui, ils sont trop nombreux donc ce n'est que par demi-heure ».*

Toutefois, certains parents rappellent que les TAP ne doivent pas être confondus avec les activités extrascolaires, qu'il ne faut peut-être pas une exigence trop élevée.

Adeline : *Il y a trois choix, ça change tous les deux mois, il y a quand même un choix important, un panel intéressant. Alors, après les gens s'attendent à de supers activités, sur toute l'année, comme si c'était une activité secondaire, je crois qu'il faut repréciser tout ça.*

La qualité ou le manque de qualité évoqué par les parents, c'est aussi la question des encadrants, la mise à disposition de matériel et de locaux par la mairie.

Pascale : *Une chose oui qu'on ne peut pas enlever à la mairie, c'est qu'on a un animateur pour 14 enfants pour les activités du matin, ça c'est un point hyper positif, le maire a essayé que ça ne soit pas une garderie améliorée, il propose des vraies activités avec des personnes qu'il rémunère.*

Julie : *Il y a un truc qui nous a déçu, c'est qu'après l'avoir inscrit à une activité, on nous a dit qu'il n'y avait plus de place et du coup il reste à l'école avec les atsem, c'est dommage, parce que nous on trouvait ça génial de pouvoir le laisser, car il y avait des activités très intéressantes, danse indienne, atelier créatif, on pouvait le mettre n'importe quel jour, parce que ce qui nous intéressait c'est qu'il fasse quelque chose.*

Louise : *La mairie a pris des gens compétents, mais pas en nombre suffisant, elle n'arrive pas à trouver des Bafa et du coup ce sont des jeunes qui sortent un petit peu de partout, il y a des problèmes de renouvellement de contrat et des personnes qui ne souhaitent pas continuer, donc la mairie passe son temps à faire des contrats et les enfants passent entre les mains de personnes qui changent en permanence.*

Presque trois familles sur quatre ont modifié leur organisation familiale

Pour 72% des familles, les nouveaux rythmes scolaires ont modifié l'organisation du quotidien.

8% se disent « non concernés ». En effet, pour certaines familles, il n'y a pas de changement remarquable, les « modes de garde » après l'école étant identiques, de même que l'amplitude des journées ou les lieux fréquentés.

Les activités extrascolaires citées d'abord par les familles

Pour 62% des familles, ce sont les activités extrascolaires qui ont le plus subi des modifications, ensuite ce sont les horaires de travail pour 52% et enfin les modes de garde pour 46%.

Les activités extrascolaires qui avaient lieu le mercredi matin sont reportées l'après-midi ou en fin d'après-midi les jours de semaine, ce qui entraîne des journées plus longues et plus remplies. Certaines associations et certains clubs se sont adaptés en proposant des activités après l'école.

Paule : *Les années précédentes, je les laissais au périscolaire jusqu'à 18h le mardi et le vendredi, maintenant, je ne les mets plus sinon ça ferait des journées longues, surtout parce que les activités extrascolaires du mercredi matin, on les cale en fin d'après-midi et ça nous fait rentrer vers 18h30/19h, deux soirs par semaine.*

Delphine : *L'année dernière, ils avaient des activités extrascolaires le matin et on avait notre mercredi après-midi pour faire différentes choses, maintenant ils sont tous à l'école et ont une activité entre 12h et 13h et l'après-midi. Maintenant, nous n'avons plus de temps si on veut aller quelque part. On a réussi à garder les activités qu'ils avaient choisies, les clubs se sont adaptés et nous avons aussi adapté les horaires, on n'aimait pas qu'ils aient quelque chose le vendredi soir tard parce que ça nous empêchait de partir en week-end, là on a changé, pour qu'ils puissent faire ce qu'ils avaient envie, ils ont quand même des activités le vendredi.*

Une nécessaire adaptation de l'activité professionnelle, qui n'est pas toujours possible

Des parents évoquent des emplois du temps professionnels qui ne peuvent pas s'adapter et soulignent la question du « présentéisme ».

Angèle : *Pour les gens qui travaillent, c'est impossible de finir à 15h45, d'autant qu'on leur demande de plus en plus de finir au contraire plus tard et que si on part plus tôt, on est mal vu, on nous envoie des mails à 18h en disant « je sors de réunion », pour bien montrer que « je suis toujours là ».*

Au contraire, d'autres ont fait le choix de modifier leurs horaires de travail pour éviter aux enfants de passer du temps en plus à l'école.

Mélanie : *Les enfants reprennent à 14h15, il y a un jour où je peux ne pas la mettre à la cantine, donc on a modifié un peu les horaires pour que tant qu'à faire elle n'aille pas à la garderie.*

Elise : *Ca a changé pour l'organisation du soir, avant, je gérais les enfants le matin et mon mari pouvait finir à 16h30, il les récupérait. Actuellement ce n'est plus le cas, sauf un soir par semaine où il a le droit de sortir à 15h45 (il a des plages horaires pour arriver et partir et comme je ne travaille pas le mercredi il en profite pour faire une grosse journée pour faire ses heures), il y 1 jour où je ne travaille pas l'après-midi donc je peux les récupérer, mais il reste 2 après-midi où je suis coincée, donc j'ai fait le choix de mettre le grand à une activité un soir et je me suis arrangée avec une maman pour l'autre soir, je ne voulais pas lui rajouter du temps en collectivité.*

Certains soulignent l'« adaptation » de leur employeur.

Astrid : *Ma société s'est quand même adaptée par rapport à cette réforme, ce qui n'est pas le cas de toutes les sociétés, les temps partiels sont proposés, avant c'était à la journée, et maintenant c'est à la ½ journée justement pour couvrir le mercredi matin. Je n'ai pas fait ce choix parce que j'ai 1h de transport et faire l'A/R sur le matin ne m'intéressait pas.*

Enfin, pour d'autres le mercredi matin est une occasion de travailler, s'il y a une prise en charge des enfants jusqu'à 12h30/13h.

Paule : *Je me dis qu'il va forcément y avoir une adaptation économique, les gens vont travailler de façon un peu différente, comme dans les pays nordiques, par contre je reconnais que le fractionner comme ça, les gens ne pourront pas sortir plus tôt et retravailler le mercredi matin parce que c'est trop court, à moins qu'il y ait un service de cantine qui les garde jusqu'à 13h, que les parents puissent débaucher à 12h30. Personnellement, je peux travailler le mercredi matin, j'ai mis en place un atelier le mercredi matin pour les mamans qui ont leur mercredi matin qui s'est libéré, j'ai décalé mes horaires de travail mais je n'en perds pas, parce que je peux m'adapter, comme je travaille à mon compte, à la maison.*

En outre, certains mettent en avant la question de la souplesse et surtout du manque de souplesse concernant l'organisation des TAP (notamment l'inscription) en cas de changement de situation professionnelle ou familiale.

Valérie : *Il faut inscrire les enfants par période, par exemple là je voudrais retravailler, mon enfant n'est pas inscrit puisque je ne travaillais pas, mais en cours de période ça n'est pas possible de l'inscrire, s'il y a un changement de situation on est coincé, peut-être qu'il faudrait faire le forcing.*

Enfin, la question du coût financier de cette nouvelle organisation est évoquée : que ce soit un coût supplémentaire direct du fait des activités payantes ou indirect puisque la mise en place de ces activités génère des coûts pour les communes qui devront les répercuter sur les habitants.

Partie 2. Les perceptions des familles et leurs propositions

L'Unaf a réalisé en octobre 2013 une enquête auprès des Udaf afin de réaliser un premier bilan de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et connaître la perception des familles. Celle-ci est plutôt négative : de nombreuses Udaf notent que les parents se plaignent de la fatigue des enfants, les parents ne sont pas convaincus de l'impact de la réforme concernant le rythme et la fatigue de l'enfant.

Différentes hypothèses peuvent expliquer ce ressenti :

- *les enfants passent plus de temps à l'école, pour ceux dont les parents ne viennent pas les chercher à l'issue des 5h30 de cours quotidien, il y a une nouvelle problématique d'équilibre « vie familiale-vie professionnelle » à répercuter aux entreprises,*
- *du temps en « institution » (mercredi matin) a remplacé un temps libre et détendant à la maison qui participait au repos des enfants,*
- *les enfants sont plus fatigués quand ils ne peuvent pas dormir plus tard le mercredi matin,*
- *les difficultés d'organisation dans certaines écoles et le stress des parents qui doivent s'organiser différemment peuvent rejaillir sur la fatigue « nerveuse » des enfants,*
- *certains enfants font beaucoup d'activités sportives (TAP et activités extrascolaires), ce qui peut engendrer une réelle fatigue physique,*
- *les horaires changeants et la multiplication des encadrants sont sources de stress pour les enfants en maternelle,*
- *les familles sont agacées par cette réforme qui désorganise leur agenda, les parents qui s'étaient organisés pour travailler à temps partiel et profiter des enfants le mercredi matin ne s'y retrouvent plus,*
- *les parents constatent que les TAP sont davantage des temps de garderie que d'activités véritables, ils s'interrogent sur leur qualité et sur les compétences des animateurs,*
- *dans certaines communes les activités sont payantes,*
- *certaines collectivités semblent avoir pris des mesures qui apparaissent comme inéquitables aux familles.*

En Isère, l'enquête s'est déroulée avec un peu plus de recul par rapport à la rentrée (fin novembre, début décembre). La perception des familles est proche des constats ci-dessus. Toutefois, on se rend compte à ce stade qu'une prise de recul semble nécessaire (c'est d'ailleurs ce qu'ont exprimé quelques parents), pour observer si cette fatigue accrue des enfants est « normale » pour une rentrée scolaire, est « compréhensible » vu les modifications apportées par ces nouveaux rythmes et si cette fatigue va s'atténuer au cours de l'année. A suivre donc…

2.1. Presque deux familles sur trois ont exprimé un avis négatif à propos de la réforme des rythmes

En Isère, 72% des familles (soit 385 familles) ont exprimé un avis sur les questions ouvertes suivantes « Quels impacts, les nouveaux rythmes scolaires, ont-ils sur vos enfants ? Sur votre famille ? Sur votre entourage ? ».

Parmi ces familles, 2% ont précisé que la réforme n'avait pas de conséquences sur les enfants, la famille, l'entourage, 16% ont exprimé un avis plutôt positif et 89% ont exprimé une modification de leur quotidien et dans certains cas un avis négatif, en tout cas un changement dans leur quotidien (certaines familles ont exprimé à la fois des aspects positifs et des aspects négatifs).

Dans les tableaux suivants, à côté de chaque élément de réponse des familles, on trouve le nombre de familles ayant répondu et le pourcentage correspondant. Ces données chiffrées sont là pour nous permettre d'avoir une idée de la fréquence à laquelle chaque élément est cité. Toutefois, il nous semble que c'est davantage l'élément en lui-même qui est important à souligner, que le nombre de personnes l'ayant cité.

Fatigue des enfants comme principale conséquence « négative »…

La fatigue des enfants, le stress, le sentiment d'une « ambiance familiale » dégradée est la conséquence principale de la mise en place de la réforme : cela concerne 292 familles sur les 342 ayant un avis plutôt négatif.

Rose : *Le problème c'est aussi la fatigue du grand, parce que cinq réveils d'affilée, c'est dur, ce n'est pas que le mercredi il dormait, mais c'était un autre rythme, il était plus cool, tandis que là tous les matins, on le presse, on le stresse et là ce matin il n'arrivait pas à se lever, il est vraiment plus fatigué.*

Catherine : *Les enfants sont très fatigués, le grand n'avait même plus envie d'y aller alors qu'il ne m'a jamais dit ça, là on sent qu'il en a marre, il y a trop de pression, trop de choses, il y a des exigences de tous les côtés, on leur demande de se conformer à beaucoup de choses et les petits la maîtresse nous disait qu'elle avait de la difficulté à les canaliser, entre ceux qui s'endorment, ceux qui sont excités. On a l'impression qu'ils manquent de sommeil, et pourtant on les couche tôt.*

Louise : *C'est un enfant qui a pleuré le mercredi matin pendant au moins 5 ou 6 semaines, un enfant qui n'a pas de problème, un enfant qui marche bien à l'école, enfin un enfant « lambda » mais il a pleuré systématiquement tous les mercredi matin parce que depuis tout petit, il venait chez sa mamie, en l'occurrence moi et qu'il trouvait injuste d'aller une fois de plus à l'école, c'était vraiment un truc qui ne lui plaisait pas.*

Juliette : *Pour les enfants ça change beaucoup, pour ma fille c'est flagrant, elle n'a même pas 4,5 ans donc elle est vraiment fatiguée. A partir du jeudi soir, c'est terminé, elle le passe à pleurer. Le vendredi matin, elle pleure avant d'aller à l'école en me disant que c'est trop long, que la sieste est trop longue, qu'elle ne veut pas aller à l'école alors que d'habitude elle aime bien l'école. Le vendredi soir pareil, toute la soirée, on voit vraiment la différence alors que l'année dernière, elle était chez les petits mais elle n'était pas fatiguée comme ça.*

Vanessa : *Niveau familial, ce qui pèse c'est que le grand quand il rentre, on ne peut rien lui dire, il est fatigué donc c'est stressant pour nous, dès que l'on dit non à un truc il part en pleurant.*

…La demi-journée supplémentaire apportant stress et complication

La demi-journée du mercredi travaillée génère un stress tous les jours de la semaine, pour des enfants qui doivent se lever cinq matins et être « à l'heure » à l'école. Certains parents évoquent le fait que même lorsqu'ils devaient se rendre chez l'assistante maternelle ou les grands-parents, le ressenti était différent. De ce fait, certaines familles choisissent de ne pas mettre leur enfant le mercredi matin.

Elise : *Le mercredi, ce n'est pas le fait de se lever, mais de dire « dépêchez-vous, on se prépare, on y va », le fait qu'il n'y ait pas de coupure, c'est un stress du lundi matin au vendredi soir, on n'a pas un temps de repos, de coupure, moi c'est ce que je regrette dans cette réforme, j'aurais préféré le samedi matin. Ce que je trouve dur, c'est d'avoir un rythme du lundi matin au vendredi soir, mon mari m'a chargé de vous dire « on est rivé sur la pendule du lundi au vendredi »*

Mathieu : *Il y avait ce moment un peu plus cool du mardi soir et même du mercredi matin où on pouvait se permettre de prendre ne serait-ce qu'un petit quart d'heure de retard, se lever naturellement à 7h au lieu de 6h45… Je m'en suis rendu compte, on a perdu énormément parce qu'effectivement le mercredi matin c'est un jour comme les autres, il faut être à l'heure !*

Vanessa : *Le mercredi matin, les horaires ne changent pas pour nous, mais les enfants restaient à la maison puisque les grands-parents venaient les garder, ils pouvaient prendre leur temps, même s'ils se levaient tôt, pour se préparer…*

Valérie : *Je ne le mets pas le mercredi matin, parce que je trouve que c'est carrément trop. Peut-être que 5 jours par semaine pour les plus grands, c'est très bien, mais pour les petits ça ne va pas, nous on est réveillés 7/7j, on se couche à 20h30, on se lève 6h30, moi y compris parce que je n'ai pas le choix et ça ne change rien dans notre rythme, je ne le mets pas le mercredi parce qu'on ne se dépêche pas.*

Le fait de travailler le mercredi matin, des devoirs sont à faire le mardi soir, il y a donc des devoirs tous les soirs, alors qu'auparavant pour certains le mardi soir était une soirée où toute la famille faisait une pause. Toutefois, face à la demande des parents, les enseignants adaptent le travail à la maison.

Angèle : *Il y a aussi les devoirs, sans avoir un point de vue particulier, j'ai constaté qu'ils en ont 5 fois au lieu de 4, avant le mardi soir c'était pour le jeudi et ils avaient un peu de temps pour les faire, maintenant ils n'ont plus trop de temps pour lâcher la pression.*

Mélanie : *Ce qui était dur au départ, c'était de ne pas avoir de pause par exemple pour les devoirs le mardi soir, je dirais que c'était un jour où on pouvait les faire ou non, on pouvait attendre le lendemain. Du coup sa maîtresse ne donne plus de devoirs du mardi au mercredi.*

Enfin, le mercredi matin permettait aux enfants d'obtenir des rdv médicaux, ceux-ci sont désormais plus compliqués à caler.

Adeline : *Le point négatif, le mercredi matin, on n'a plus qu'une demi-journée pour le sport, les activités extrascolaires et les rendez-vous médicaux, parce que les médecins ne travaillent pas le samedi. J'ai dû prendre un rdv avec la pédiatre, elle m'a fixé le mercredi matin à 8h, je lui ai demandé s'ils seront sortis pour l'école et elle m'a répondu qu'ils seront en retard, donc le discours est clair, moi ça ne me gêne pas plus que ça, mais c'est quand même un gros problème que les médecins ne reçoivent plus le samedi, empiéter sur le temps scolaire pour un rdv chez le médecin, c'est quelque chose qu'il va falloir retravailler.*

Un temps familial et amical « détérioré »

Le manque de la « bulle d'air » du mardi soir pour la famille est largement évoqué. Le temps familial semble détérioré tant en quantité, qu'en qualité.

Elsa : *On n'a pas un matin où on pourrait se poser, prendre le petit déjeuner, donc on n'arrive plus à se retrouver, on n'arrive plus à se retrouver dans le cocon familial, on a chacun sa vie, son rythme et moi qui suis à la maison la sensation de courir beaucoup plus alors qu'on n'a pas pris d'activité en plus. Cette coupure du mercredi était bien aussi, pour des familles comme nous qui avons des enfants au secondaire, qui allaient à l'école le mercredi matin ce qui nous permettait d'avoir un temps privilégié avec les plus jeunes. Nous clairement c'est du moins bien. Je ne pensais pas qu'une demi-journée de changement pouvait autant perturber une semaine entière.*

Mylène : *Pour nous, ce qui change c'est le mercredi puisque le papa était à la maison et c'était sa journée avec les filles, maintenant il n'a plus que l'après-midi, le matin elles vont à l'école et rentrent plutôt énervées, plutôt fatiguées et il n'y a même plus d'activité à la demi-journée puisque la gym est passée du mercredi 11h à mercredi 15h, donc ça donne un rythme moins bien que celui qu'on avait avant, elles allaient à leur activité à 11h, rentraient manger, temps calme et activité extérieure l'après-midi, sur les journées pluvieuses c'est bien parce qu'il y a un rythme, mais sur les journées printanières, c'est un peu coinçant.*

Valérie : *L'année prochaine je pense que je ne le mettrais pas non plus le mercredi matin et à terme si c'est ce rythme et que ça convient à mes enfants tant mieux, si je vois que c'est impossible pour nous je pense déjà à la non scolarisation, si ça doit nous foutre en l'air la vie familiale… On tient à faire des activités le mercredi matin, aller à la bibliothèque, pour moi il n'y a pas que l'école qui enseigne des choses, en famille on apprend plein de choses aussi, pour moi le temps familial est primordial.*

Delphine : *Ca a changé le rythme de la famille car on utilisait le mardi soir pour aller au restaurant, chez des amis ou que les amis viennent et maintenant ce n'est plus possible, les enfants ont eu du mal en début d'année car le mardi soir, ils avaient le droit de regarder un film, de lire plus tard, et le mercredi matin ils restaient au lit, même s'ils étaient réveillés, ils lisaient, tout ce qu'il leur plaisait c'était de ne pas se lever avant 8h, maintenant ce n'est plus possible. Et ça en début d'année ça a été dur, ils ont du mal, le soir ils rouspétaient pour aller se coucher le mardi, ce n'était pas cool. Maintenant, c'est rentré.*

Une nouvelle organisation familiale à trouver comme conséquence de la réforme

Ensuite, les familles précisent que la réforme a des conséquences en termes de « mise en place d'une nouvelle organisation », de « temps passé en collectivité plus important », de « la matinée du mercredi travaillée inadaptée » et d'« activités extrascolaires ».

Paule : *Pas vraiment de changement par rapport à l'année dernière, on se levait tous les jours, une demi-heure plus tard le mercredi, je ne les laissais pas se coucher plus tard le mardi soir. En fait, le fait que ce soit la même heure tous les jours, on se remet en cause très rapidement et on change les mauvaises habitudes vite prises : l'année dernière on se levait à 7h30 maintenant c'est 7h10, sinon ce serait la course. Le changement de rythmes scolaires a permis de trouver une autre organisation.*

Catherine : *Je ne comprends pas trop le principe de cette réforme. Ils ont réduit le temps dans la journée d'une heure, mais le problème c'est qu'ils se lèvent 5 jours en continuité donc il est où le gain ? Ce sont avant tout nos enfants, on sait comment ils vivent, comment on vit nous et comment on s'adapte, parce que l'histoire des 4,5 jours, évidemment moi j'allais à l'école le samedi matin mais il y avait la coupure au milieu de la semaine qui était hyper importante, mercredi c'est la journée des enfants, on l'a toujours dit et là tout à coup c'est fini, j'ai connu avec le grand le samedi matin quand il était en maternelle, j'ai connu sans le samedi matin et c'était nettement mieux, on s'y retrouvait.*

Elsa : *Là on a un rythme familial, on ne s'arrête jamais dans la semaine, avant le mardi soir on pouvait prendre du temps et le mercredi aussi, par exemple on pouvait aller chez les grands-parents, là on ne peut plus et ça n'est pas reportable sur un autre jour de la semaine, parce que ce qu'il se passe c'est que toutes les activités extrascolaires qui étaient le mercredi sont maintenant le samedi matin, donc on a rugby à 9h30 et danse à 9h30, et aussi on fait du cathé et l'église est passée après tout le monde, donc c'est le dimanche matin à 9h30.*

Notamment, le mercredi, il s'est opéré une nécessaire réorganisation des rythmes de la famille, du temps passé avec l'enfant ou les enfants et des modes de garde, même si ce sont avant tout les parents eux-mêmes qui gardent leurs enfants (73% des familles), avant le centre de loisirs (9% des familles) ou l'assistante maternelle ou la garde à domicile (8%) ou encore les grands-parents ou un autre membre de la famille (8%). De manière occasionnelle, les enfants sont gardés le mercredi par leurs parents (55%), par les grands-parents ou d'autres membres de la famille (20%), puis par le centre de loisirs (11%), les voisins, d'autres parents (6%), une baby-sitter (6%).

Sinon, pendant la semaine les après-midi sont raccourcis pour les parents qui ne travaillent pas, ce qui entraîne une difficulté pour caler des rdv sauf à inscrire les enfants à la cantine ou aux activités mais cela a un coût. Lorsqu'il y a des enfants plus jeunes ayant besoin de faire la sieste, celle-ci est raccourcie.

Angèle : *L'après-midi pour moi maintenant, c'est soit je vais chercher les enfants à 15h45, c'est au milieu de l'après-midi et on ne peut pas prévoir un rdv médical ou une sortie de plus d'une heure et demie, soit les laisser à la cantine ou aux activités, mais c'est payant.*

Rose : *L'impact il est surtout sur la sieste du petit qui n'est pas scolarisé, parce qu'avant il dormait deux heures l'après-midi et maintenant ce n'est plus qu'une heure et quart, parce qu'il termine un cycle et il se lève, du coup il a eu du mal à se faire à ce rythme-là.*

Des contacts moins fréquents avec les enseignants et les autres parents

Certains parents déplorent une difficulté plus importante à rencontrer les enseignants et aussi les autres parents. En outre, certaines familles ont dû remettre en question l'entraide qu'elles avaient organisée en termes de covoiturage et de mode de garde. Toutefois, pour d'autres, cette nécessaire réorganisation les a amenés à trouver des solutions avec d'autres familles ayant les mêmes besoins et attentes.

Angèle : *Il y a aussi les relations entre les parents et les enseignants qui ont changé, parce que c'est plus difficile de les rencontrer, notamment si on vient chercher les enfants à 16h30, les enseignants ne sont plus là. Et aussi avec les autres parents, souvent on discutait et là comme il y a une multiplicité d'horaires, le lien y est beaucoup moins.*

Catherine : *Une chose aussi qui manque avec cette réforme et qui m'a choquée tout de suite, parce que j'aime bien pouvoir rencontrer les enseignants quand je le désire, c'est qu'il n'y a plus ce contact avec les instituteurs et les institutrices, parce qu'ils sont là à 15h30 mais plus à 16h30, il n'y a plus que le mercredi à 11h30, il y a des choses des fois on a besoin de rencontrer l'enseignant tout de suite, il y a donc moins de communication, avec tous les papiers qu'on a, ça rajoute de la non-communication.*

Elsa : *On est 5 familles à fonctionner pour les trajets, donc ça aussi ça nous a posé problème parce qu'on fonctionnait très bien et là on fonctionne 8h-12h et 13h, celui de 16h30 c'est le bazar, je crois que le vendredi on arrive à monter à 4 familles alors qu'avant on pouvait tourner sur une famille, parce qu'on n'a pas tous les mêmes horaires de sortie, donc ça a impacté notre covoiturage et notre mode de garde.*

Astrid : *Cette maman avec qui on a mis en place cet échange le mercredi, elle commence très tôt le matin et elle finit en début d'après-midi, il aurait fallu qu'elle mette ses enfants au centre aéré mais c'est toute la journée donc ça ne l'intéressait pas que les enfants soient gardés jusqu'à 18h alors qu'elle peut être là vers 13h30/14h. Donc, je récupère ses enfants à midi et en échange elle les récupère un jour à 16h30, elle leur fait faire les devoirs, elle s'en occupe très bien. Je trouve que les parents ont du mal à solliciter et à générer de l'entraide et j'ai trouvé la famille qui a des besoins et des rythmes qui collaient avec les nôtres et ça fonctionne super. Les gens cherchent plus des solutions par eux-mêmes en même temps c'est normal, c'est pour être plus libres et autonomes et ne pas dépendre de quelqu'un. Nous on est très content, les enfants s'entendent bien.*

Tableau 9. Les aspects ayant impacté le quotidien des familles

enfants davantage malades	4	1%
diminution de l'après-midi (pour réaliser des activités ou des sorties extérieures)	4	1%
impacts sur les enfants plus jeunes	7	2%
difficultés à voir le médecin	9	3%
diminution des relations avec les autres familles et avec les enseignants	9	3%
horaires différentes entre enfants d'une fratrie	10	3%
Inquiétude quant à l'épanouissement des enfants, leur sécurité	12	4%
impacts sur les trajets	12	4%
nombreux interlocuteurs : Qui sont-ils ? Que font-ils ?	16	5%
activités proposées "inutiles", "ennuyantes", "mal encadrées"	18	5%
Impacts sur les devoirs (davantage de devoirs, pas de relâche le mardi soir, moins de concentration pour les devoirs)	19	6%
impacts sur les modes de garde	30	9%
temps restauration midi trop court ou trop long, sieste après-midi écourtée, récréation après-midi écourtée, temps d'apprentissage écourté	36	11%
coût financier	42	12%
impacts sur entourage (sollicitation plus importante ou plus possible, visites diminuées) dont grands-parents	49	14%
modification des horaires de travail / impossibilité de modifier les horaires de travail	56	16%
"c'est la course"	58	17%
moins de temps passé avec les enfants	59	17%
Impacts sur les activités extrascolaires	66	19%
matinée du mercredi matin inadaptée	69	20%
journée longue / emploi du temps chargé / temps en collectivité + important	70	20%
nouvelle organisation à mettre en place	96	28%
fatigue des enfants, énervements, stress, "ambiance familiale" dégradée	292	85%
Nombre de familles ayant répondu	***342***	***89%***

Journée plus courte, rythme adapté, découverte de nouvelles activités comme conséquences positives

Pour les aspects positifs, les familles évoquent « une journée plus courte pour les enfants » et donc « un temps plus important avec les enfants », « un rythme qui convient aux enfants », « un rythme qui ne change pas », « la découverte de nouvelles activités ».

Mathieu : *La journée de l'enfant est de toute façon calée sur la journée des parents, c'est un constat, ce sont des journées vraiment surchargées, on les lève à 7h… Les nouveaux rythmes, a priori ce que disent les enseignants ici, pour eux c'est génial, le temps de la matinée est trois fois une heure coupée d'un quart d'heure de récréation et ils sont unanimes pour dire que c'est bien plus efficace qu'avant, ça leur fait vraiment un rythme et un cycle complet d'apprentissage le matin et ça permet l'après-midi de faire des choses qui demandent moins de concentration… Visiblement les enfants ne se plaignent plus ni le matin ni l'après-midi.*

Alexis : *Ils travaillent moins c'est sûr, les TAP c'est très bien, il y a une intervenante extérieure qui fait la gym et l'activité corporelle et pour notre cas ce sont les atsem qui encadrent, donc honnêtement ils font des choses, des chansons, des jeux, ça fonctionne bien, les enfants ne sont pas déroutés comme on peut l'entendre.*

Pascale : *Un point hyper positif, c'est que le maire a essayé que ça ne soit pas une garderie améliorée, il y a du cirque, du yoga, du judo.*

Charlotte : *C'est intéressant qu'elle puisse faire une activité. Qu'elle n'en fasse qu'une par semaine, il y a beaucoup d'enfants, ce n'est pas très grave, c'est compréhensible, on n'a aucune ambition, mais il faut que ce soit quelque chose de sympa.*

Des familles satisfaites, qu'elles exercent une activité professionnelle ou non

On imagine bien que ce sont les familles dans lesquelles les parents peuvent venir chercher les enfants plus tôt qui évoquent le côté positif de la journée plus courte et ce sont les familles dans lesquelles les parents travaillent tard et ne peuvent venir chercher les enfants avant la fin de la garderie qui évoquent un « rythme inchangé ».

Mylène : *La réforme des rythmes scolaires n'a pas changé le mode de garde périscolaire, l'année dernière, elles étaient déjà gardées le lundi soir et le vendredi soir. Elles sont prises en charge à la sortie de l'école. Les repères spatiaux n'ont pas changé, ce sont les animateurs de la commune qui viennent les récupérer. L'amplitude de la journée ne change pas et je trouve que c'est super intéressant parce qu'au lieu de faire de la garderie, elles font d'autres trucs, je suis satisfaite, à part le speed du vendredi.*

Paule : *Nous on est dans un village où il y a encore un tissu social, il y a pas mal de parents qui sont nés ici, ils ont leurs parents et donc eux peuvent récupérer les enfants à 15h45, sinon, il y a des nounous aussi et puis il y a des mamans qui ne travaillent pas, c'est surement différent à d'autres endroits et ça fait beaucoup au fait que les gens sont contents. […] Terminer plus tôt comme dans les pays nordiques permet d'avoir une deuxième journée associative, sportive, culturelle, familiale, oui, moi je suis pour.*

Tableau 10. Des familles satisfaites de la réforme

impacts sans importance car intérêt de l'enfant	1	2%
égalité entre les enfants	1	2%
autonomie "forcée"	2	3%
mercredi favorisant la rencontre avec les enseignants	2	3%
temps de restauration moins stressé	3	5%
Efforts des communes et des structures	3	5%
mercredi matin pour loisirs personnels et après-midi avec enfant	3	5%
temps d'apprentissage efficace	4	6%
temps après l'école plus calme et posé (devoirs faits)	4	6%
une adaptation nécessaire pour une organisation qui fonctionne	7	11%
satisfaction des enfants	8	13%
solidarité et entraide	9	14%
découverte de nouvelles activités	12	19%
rythme de la journée inchangé	13	21%
rythme qui convient aux enfants	13	21%
journée plus courte donc plus de temps avec enfant ou pour l'enfant	14	22%
Nombre de familles ayant répondu	***63***	***16%***

2.2. Presque deux familles sur trois ont fait part de leur réaction à cette réforme des rythmes

63% des familles (soit 335 familles) ont fait part de leurs réactions à cette réforme en répondant à la question ouverte suivante « Vos réactions et propositions d'amélioration ? ».

Parmi ces familles, 13% réagissent positivement aux différents aspects de cette réforme, 43% réagissent plutôt négativement et 66% ont fait part de leur propositions d'évolution (certaines familles ont tout à la fois réagi positivement, négativement et ont fait des propositions, d'où une somme supérieure à 100%).

Les familles plutôt satisfaites de la réforme, parlent d'une mise en place de manière efficace par la mairie de leur commune, qui permet aux enfants de découvrir de nouvelles activités, d'être contents de leur journée d'école, de mieux travailler.

L'intérêt de l'enfant avant tout

Sans revenir sur la qualité et le nombre d'activités proposées, sources de satisfaction pour certaines familles interrogées, le fait que les enfants soient eux-mêmes satisfaits de ces nouveaux rythmes est primordial : l'intérêt de l'enfant passe avant l'organisation familiale.

Alexis : *Il faut qu'on réfléchisse au bien-être de l'enfant, il faut une bonne concertation, qu'on écoute un peu tout le monde, qu'on ne soit pas borné, car dans son principe « réduire la journée scolaire » je suis tout à fait d'accord, réduire le temps et faire des activités c'est un bon début.*

La réforme convainc certaines familles, d'autant lorsqu'elles connaissent des exemples qui fonctionnent.

Adeline : *Je connais des enseignants qui seraient partants pour retravailler le samedi, il y a des gens qui ne pensent pas qu'à leur intérêt mais aux intérêts de l'enfant. Ma tante était enseignante à Lyon, à Saint Fons, c'est une commune où il y a beaucoup d'usines, donc des moyens peut-être un peu plus importants, elle était dans une école « pilote » où ils travaillaient le mercredi matin et après elle faisait les activités avec les enfants, elle a créé des projets de théâtre avec ses élèves et je ne comprends pas pourquoi on nous sort pas ces expériences, à l'époque elle a trouvé que c'était bien.*

Une mise en place communale efficace…

L'organisation, et on peut ajouter, la concertation, la communication, l'information émanant de la mairie est un point positif que les familles ont apprécié dans cette modification des habitudes.

Mathieu : *Ici, ils ont fait les choses plutôt bien, c'est-à-dire que la mairie dès l'année dernière à peu près à pareille époque avait décidé de partir dès cette rentrée, elle a donc associé les enseignants, les différentes associations pour essayer de mettre en place quelque chose de réfléchi. C'est peut-être facile car il y a deux écoles, trois classes de maternelles et quatre classes d'élémentaires. On avait toutes les bonnes conditions pour bien réussir. La mairie a bien coordonné ça avec les parents, nous avons eu tous les mois un comité consultatif, chacun pouvait s'exprimer, donner son avis, typiquement sur cette heure « qu'est-ce que l'on fait de 15h45 à 16h30 ? Est-ce que l'on fait des activités ou pas ?».*

Alexis : *A priori il y a eu une grosse concertation avec les enseignants et l'association de parents d'élèves et la commune a fait un super boulot, ils ont été très consultatifs.*

Juliette : *Le projet intéressait beaucoup le maire qui considérait que ce n'était pas une mauvaise réforme, que pour la maternelle ce n'était pas forcément adapté et comme il y a les élections municipales il ne voulait refiler la patate chaude à une nouvelle équipe, il préférait faire ça… je crois aussi qu'il y a une histoire de subvention, il avait peur que si cela se mettait en place en même temps que tous les autres, nous soyons un peu lésés. Ils avaient déjà bien débroussaillés en conseil municipal et après nous avons eu deux ou trois réunions l'année dernière, une à la rentrée, une la semaine dernière pour faire le point sur les activités. A priori, ils voudraient faire un nouveau référendum (ils l'avaient fait l'année dernière sur le jour que les parents préféraient, soit le mercredi matin soit le samedi matin) en février pour voir si ça a changé, s'il faut modifier pour l'année prochaine. On est bien informés, la mairie est à l'écoute. A chaque fois, elle fait passer des papiers, avec la liste des activités, ils font une activité informatique, ils font passer les sites sur lesquels ils ont fait des jeux éducatifs.*

Astrid : *Nous avons été pas mal consultés, on est un peu écoutés. Il y aussi les contraintes, la mairie avait proposé des choses mais tout n'a pas été possible car au niveau académique il y a des règles et chaque famille a des avis différents. Nous avons une mairie qui propose des choses intéressantes, là nous avons un sondage encore.*

…Et un cadre évolutif

La prise en compte de difficultés, problèmes et les pistes d'améliorations proposées par la commune sont également source de satisfaction des familles.

Angèle : *Au départ on devait s'engager dans la durée et on ne pouvait pas les désinscrire ou les inscrire de façon occasionnelle, il y a eu une demande des parents pour que ça soit possible et ça l'est maintenant, ils ont fait un groupe "périscolaire", où il n'y a pas d'activités formelles.*

Mélanie : *Au départ, les TAP étaient imposés aux enfants, c'est-à-dire que ceux qui mangeaient à la cantine y allaient forcément et ceux qui ne mangeaient pas à la cantine avaient le choix, maintenant les enfants ont le choix d'aller en TAP ou en temps calme, c'est-à-dire en garderie pour quelque chose de moins encadré, on a la chance dans notre commune d'avoir des grands locaux, le périscolaire a un grand espace, on a une école primaire neuve, une maternelle qui a une dizaine d'années, il y a aussi les locaux de l'ancienne école et on ne manque pas de place, donc maintenant les enfants ont le droit de bénéficier d'un temps calme, parce que les parents considéraient que leurs enfants avaient le droit aussi de respirer …*

Valérie : *Au début ils avaient demandé le critère que les deux parents travaillent pour mettre les enfants aux activités périscolaires, ce qui n'était pas normal, ce qui leur a été dit puisque l'idée était que les enfants puissent découvrir des activités, donc là ça y est ils ont arrêté ce système, maintenant on peut inscrire son enfant si on ne travaille pas.*

Charlotte : *J'ai l'impression que ça va un peu mieux. Il y a eu des ajustements. Il y a eu une réunion de parents, on a reçu un compte-rendu, sur ça et d'autres choses, la vie de l'école en général. Je pense que les personnes de la mairie qui ont essuyé les plâtres sont les gens que nous avons rencontrés aux réunions, ils ont du s'en prendre « plein la gueule », je pense alors qu'ils ont fait de leur mieux.*

La mise en place d'un Comité de pilotage donne un cadre dans lequel toutes les parties prenantes sont présentes.

Mélanie : *Avec la mise en place des rythmes, il s'est mis en place un Comité de pilotage, avec le personnel de la garderie qui s'occupent des TAP, la directrice de l'accueil de loisirs, l'adjointe qui chapeaute tout ça, des parents délégués et puis des parents, étrangement il n'y a pas d'enseignants. Il y a une réunion cette semaine pour commencer à tirer des conclusions, des conclusions ont déjà été tirées, l'histoire du temps de garde… ils nous avaient dit que ça ne serait pas figé, ce qui l'est ce sont les horaires.*

Cinq matinées d'école pour mieux travailler

Enfin, les familles ont souligné l'intérêt « pédagogique » des cinq matinées d'école, probablement relayé par les enseignants avec lesquels elles sont en contact.

Delphine : *Nous avons eu le conseil d'école la semaine dernière, nous avons l'avis des enseignants qui n'étaient pas pour la réforme forcément au départ mais qui l'ont appliquée. Par rapport aux rythmes choisis, ils trouvent que les cinq demi-journées, c'est très bien parce que les enfants sont plus attentifs ; l'après-midi, l'école est organisée à 14h15, 2 ateliers de 55 min, la récré au milieu et pour le cycle 3, donc CE2 jusqu'à CM2, ils trouvent cela très bien parce que les enfants sont plus actifs et réactifs, donc a priori la réforme est bien.*

Tableau 11. Les réactions positives des familles ayant répondu

mercredi privilégié pour voir les enseignants	1	**2%**
gratuité ou coût peu élevé des TAP	2	**5%**
concertation, communication, information, évolution et améliorations de la mairie	2	**5%**
Partenariat des associations et MJC	2	**5%**
solution trouvée avec autre famille	2	**5%**
amélioration de l'offre périscolaire, aménagement pour la sieste des plus jeunes	3	**7%**
nécessaire réflexion et organisation du temps familial et professionnel, possibilité de récupérer les enfants plus tôt	4	**9%**
5 matinées intéressantes pour les apprentissages	5	**11%**
réforme utile, intéressante, nécessaire, nouveaux rythmes adaptés	9	**20%**
organisation proposée par la mairie qui fonctionne et adaptée aux enfants (maternelles)	9	**20%**
satisfaction des parents et des enfants	12	**27%**
qualité et quantité des activités proposées	15	**34%**
Nombre de familles ayant répondu	***44***	***13%***

Toutefois, les familles interrogées sont aussi insatisfaites, pour les mêmes raisons, à savoir une réforme qui semble inadaptée aux rythmes des enfants, générant plus de fatigue avec une matinée d'école supplémentaire, une réforme mise en place de façon précipitée et sans réflexion ne permettant pas de proposer des activités de qualité. C'est aussi la difficulté ou l'obligation de mettre en place une nouvelle organisation familiale qui est source de mécontentement.

On a déjà évoqué le sentiment qu'ont les familles sur les journées qui leur semblent plus longues et sur le temps passé en collectivité par les enfants plus important.

Le manque de réflexion et concertation de toutes les parties…

Pour certaines familles, cette réforme n'est qu'une question politique et au-delà de ça, les familles déplorent le manque de communication, de consultation et de réflexion par la mairie. Lorsqu'il y a quand même consultation, c'est la précipitation de la mise en place qui est en cause.

Rose : *Ici, ce sont les élus qui ont décidé et ça s'est très mal passé avec les enseignants, qui ont été traités comme des « moins que rien » et qui ont quitté les débats, parce qu'ils n'étaient pas écoutés du tout, les élus et l'académie ont imposé des horaires, alors qu'on savait très bien que ça n'allait pas marcher. Le débat qu'il y a maintenant je trouve qu'il aurait dû être avant que la réforme soit mise en place. Ici il y a eu de gros soucis avec cette réforme, parce que le maire n'a pas écouté les parents, parce que l'association des parents qui existait l'année dernière n'a pas relayé la voix des parents, elle est allée dans le sens du maire et des élus et du ministère, moi j'ai été au courant en avril quand tout était fini, tout était décidé, je n'avais pas eu d'information sur ce qui se passait, sur les débats qu'il y avait et autour de moi les autres mamans n'étaient pas plus au courant.*

Elsa : *J'ai suivi les réunions de mairie, on en a eu deux, mais les choix étaient déjà faits, mais on ne le savait pas quand on y a été. Et pourtant on s'est mobilisé, mais le maire n'a pas écouté nos arguments, on a fait des sondages, des référendums, on était quand même majoritaire et il n'a pas écouté, après il a mis en place un comité de pilotage mais ça porte sur l'organisation, en mai pour septembre.*

Charlotte : *On avait le droit à une activité par enfant par semaine pour que tous les enfants aient une activité (payante), ça a été décidé… on l'a su à la réunion de rentrée, début septembre. Il va y avoir plusieurs périodes mais on ne sait pas quand, ils nous ont parlé de semestre mais de semestre de 3 mois… on n'a pas bien compris, ce n'était pas très clair, on a l'impression qu'eux-mêmes ne savaient pas, ils faisaient ce qu'ils pouvaient pour faire au mieux mais ils ne savaient pas trop. Aussi à la réunion de rentrée, on nous avait expliqué que l'étude surveillée, c'était des personnes, des animateurs qui allaient faire faire les devoirs aux enfants, c'était plutôt bien, mais ma fille me dit qu'ils ne le font pas vraiment.*

…Le manque d'information des parents

Concernant notamment l'organisation et la mise en place des nouveaux rythmes, certains parents déplorent ne pas être suffisamment informés ou encore que l'organisation à la rentrée s'est heurtée à quelques « couacs », des éléments qui ne sont pas toujours pour rassurer les parents.

Mylène : *Le vendredi il y a activité « éveil », ce sont des parcours psychomoteurs, je ne sais pas qui le fait, je ne sais pas comment c'est fait, on ne nous a pas dit ce qu'il fallait comme équipement, je ne sais rien du tout, autant la mairie nous a beaucoup informé des horaires, des possibilités, autant dans le concret on ne sait absolument rien ! Je ne vois jamais les intervenants puisqu'après l'activité les enfants sont remis en garderie et je les récupère en garderie.*

Delphine : *D'un point de vue organisation, cette histoire d'atelier, j'ai trouvé que ça a été très mal fait en début d'année, c'est comme tout, il faut essuyer les plâtres, les inscriptions étaient très mal faites parce qu'il y avait des enfants qui avaient un atelier par soir et les miens n'en ont eu aucun, ils l'ont vécu comme une injustice. C'est le point de l'organisation qui m'a le plus énervée en début d'année, surtout que j'ai envoyé des courriers à la mairie et que je n'ai eu aucune réponse. Ils ont renvoyé les dossiers d'inscriptions pour le 2ème trimestre et c'est beaucoup plus clair, mieux expliqué.*

Charlotte : *Ce qui a été difficile, c'est vraiment au niveau de l'organisation parce que quand il a fallu s'inscrire, selon si on sortait après 17h ou 17h30, il y a plusieurs cas différents (de 16h à 17h il y a soit étude surveillée, soit périscolaire puis de 17h à 17h30, il y a forcément périscolaire, ça ne peut plus être étude surveillée, donc il y a des enfants qui vont en étude surveillée puis en périscolaire, d'autres en activités puis en périscolaire, d'autres uniquement en périscolaire…). Pour les enfants et aussi pour les animateurs au début, ça a été un peu compliqué, comme ce n'est pas forcément tous les jours le même horaire pour chaque enfant…*

Angèle : *Pour nous parents, se dire qu'on ne connaît pas toutes ces personnes que nos enfants vont rencontrer, ça n'est pas très rassurant, alors qu'avant c'était bien cadré. Voir plein de gens passer, on ne sait pas qui c'est, ni les instituteurs, ni quelle activité ils encadrent, les portes ne sont pas refermées, ça ne donne pas un sentiment de sécurité.*

Une réforme inadaptée aux rythmes des parents

De nombreuses familles évoquent l'inadéquation des rythmes des parents, des rythmes des employeurs avec ceux des enfants et de l'école. Nombreux sont ceux qui posent la question de la prise en compte de l'intérêt de cette réforme ? Réellement pour les enfants ?

Astrid : *Les questions que je me pose c'est la finalité, on parle de l'apprentissage de l'enfant, pour que l'enfant apprenne plus, apprenne mieux, dans de meilleures conditions pour son bien-être. J'ai du mal à comprendre comment on peut décoréller le bien-être de l'enfant par rapport à l'organisation des parents, d'autant que si cela génère du stress en termes d'organisation, forcément l'enfant est impacté.*

Mylène : *Je ne sais pas si ça aurait été mieux, le samedi matin pour moi c'est beaucoup d'intendance, donc j'aurais continué à le faire avec les filles à l'école, en tout cas ça aurait changé quelque chose sur les activités extrascolaires, avec les activités le mercredi ça aurait été quelque chose de plus équilibré et si on parle du rythme de l'enfant, ça aurait été certainement meilleur, après si on parle du rythme de la famille, c'est surement mieux le mercredi, mais c'est bien le problème, la réforme est faite pour le rythme de l'enfant et au final on prend en compte les parents divorcés, les enseignants...*

Julie : *Je viens d'un pays où il y avait l'école le mercredi et même le samedi, ça ne me choque pas du tout, donc on n'avait pas d'a priori, on était en attente de voir comment ça allait se passer. Quand il y a eu toutes ces discussions par rapport aux changements, moi ça me faisait rire, parce que j'ai connu autre chose et autant de discussions liées à l'économie, aux vacances scolaires, quand on parle de bien-être de l'enfant, moi j'ai trouvé ça très schizophrène. Tout ça dépend de la manière dont on voit l'école, si c'est juste une garderie où l'enfant va de manière gratuite. Je pense qu'il faudra laisser les gens s'habituer, que ça rentre dans les mœurs.*

Une réforme inadaptée aux maternelles

L'inadaptation de ces nouveaux rythmes aux plus jeunes enfants est mise en cause par les familles interrogées. Le besoin de faire la sieste est avéré, ce qui pose des difficultés dans l'organisation choisie par la plupart des mairies : soit la sieste est respectée mais le temps d'école est raccourci, soit la sieste est écourtée pour avoir un temps d'apprentissage l'après-midi.

Rose : *Faire deux cas, maternelles et primaires, ça peut être compliqué mais bénéfique, l'école maternelle ça marchait tellement bien l'année dernière, je trouvais que ça lui allait super bien, les horaires, il avait son mercredi pour lâcher prise, on pouvait aller voir les grands-parents sur une journée, alors que là on est stressés, fatigués parce qu'on le presse tous les matins. Pour l'instant l'impact sur la famille il est négatif sur lui et sur la famille en général, sur nous et sur le petit.*

Valérie : *Dans le courrier de la mairie il était écrit que les activités ne sont pas adaptées aux plus petits donc moi j'ai compris « démerdez-vous avec vos enfants à 15h30, soit vous pouvez aller les chercher, soit ils iront à des activités pas adaptées », c'est ce qui se passe, du coup les enfants sont à l'activité « travail autonome », mais ça n'est pas aussi libre qu'une garderie, à 3 ans ils n'ont pas forcément envie de participer à des activités coloriages ou des activités encadrées.*

Vanessa : *En maternelle, lors de la réunion avec la Directrice, ils sont tous d'accord pour dire que ça ne sert pas à grand-chose, même plutôt à rien. Après, il y a le problème de faire différemment entre maternelle et la primaire puisque les écoles sont à côté.*

Tableau 12. Les réactions négatives des familles ayant répondu

après-midi d'école trop courte pour effectuer des sorties, visites, etc (ski…)	2	**1%**
manque de souplesse pour les inscriptions	2	**1%**
problème de l'irrégularité des réformes	2	**1%**
moins de contact avec les enseignants	3	**2%**
manque de sécurité	4	**3%**
question des devoirs (trop) et diminution des APC	4	**3%**
problème de mercredi quand il n'y a pas de cantine ni de centre aéré	4	**3%**
des temps d'apprentissages qui ne correspondent pas aux propositions des chronobiologistes	7	**5%**
manque de places aux activités (pas accessibles à tous)	7	**5%**
réforme inutile, mal pensée, question politique, pas de respect des rythmes	8	**6%**
manque de concertation, information, communication	11	**8%**
problème de la pause méridienne (trop courte avec TAP de 12h30 à 13h30) ou de temps de sieste ou de récréation en moins	12	**8%**
inégalité entre communes, transfert de l'Etat aux collectivités territoriales sans les moyens, manque de souplesse de l'Académie, incohérences	12	**8%**
système actuel (horaires professionnels) ne permettant pas de bénéficier des nouveaux rythmes ; horaires professionnels conditionnant les rythmes des enfants	13	**9%**
plus de contraintes que de bénéfices	14	**10%**
5 matinées d'école d'affilée, c'est trop, nécessaire pause en milieu de semaine	15	**10%**
organisation familiale difficile pour éviter une lourdeur aux enfants (parents ayant choisi réduire temps sont pénalisés, problème de mode de garde) ou impossible (les deux parents travaillant), temps familial de moins bonne qualité	19	**13%**
rythmes non adaptés aux maternelles	21	**15%**
question du coût financier des TAP, de la garderie	23	**16%**
mise en place précipitée, pas réfléchie, générant du conflit entre différentes parties (commune, enseignants, parents)	26	**18%**
manque de qualité des TAP, sans suivi, non différenciées par rapport à école	28	**20%**
des journées plus longues, du temps en collectivité plus important, de la fatigue, des activités extrascolaires ou rdv médicaux impactés	41	**29%**
Nombre de familles ayant répondu	***143***	***43%***

2.3. 43% des familles pour un retour en arrière ou des améliorations

66% des familles ayant répondu ont fait part de leurs propositions d'évolution.

« Retour arrière » ou évolutions actuellement non prises en compte par la réforme…

En tête des propositions d'évolution, vient le souhait des parents de voir la réforme des rythmes scolaires supprimée et le retour aux anciens rythmes, pour presque la moitié des parents qui ont fait part d'une proposition d'évolution. La réponse de ces parents n'est, la plupart du temps, pas aussi tranchée et se situe plutôt dans l'éventualité : « supprimer la réforme » **OU** « raccourcir les vacances ».

…comme réduire les vacances scolaires…

Alexis : *Réduire la journée, ça partait d'un bon sentiment mais pas au détriment du mercredi matin, pour les enfants ça fait cinq jours pleins, pratiquement comme les adultes. Moi je suis plus partisan, mais on se heurte à un gros lobby en France, je suis plus partisan de réduire les vacances, toutes les vacances, les enfants n'ont peut-être pas besoin de 15 jours, si la semaine est équilibrée, des semaines de 4 jours d'école, 2 jours, repos, 2 jours et si les parents sont attentifs au sommeil de leur enfant, on n'a pas besoin de 15 jours pour récupérer*

Elise : *Pour moi c'est revenir à l'ancien système ou alors s'ils veulent absolument réduire le temps de présence scolaire, je préfère à la rigueur le samedi matin, mais après il y a peut-être beaucoup de familles que ça n'arrange pas.*

Valérie : *Moi j'aurais vraiment préféré qu'ils soient courageux, comme dans les pays scandinaves, l'école le matin quitte à finir plus tard et commencer un peu plus tôt et mettre un goûter au milieu, on fait la matinée et l'après-midi ce ne sont que des activités périscolaires, comme ça il y a deux heures pour les primaires ils peuvent faire des choses intéressantes, pour les maternelles une garderie ou les enfants qui peuvent rester chez eux et nous en tant que parents on pourrait s'organiser par exemple se dire qu'on travaille à mi-temps que le matin, il y a des gens qui pourraient le faire, tandis que là 15h20 ça ne rime à rien.*

…ou revoir l'éventualité de travailler la matinée du samedi…

Les familles sont attachées à la pause du milieu de semaine, qui permettait à tous, enfants et adultes de souffler, de prendre du temps. Ainsi, les familles posent la question de l'opportunité d'« intervertir » le mercredi et le samedi matin.

Angèle : *Il y a la question du mercredi, entre mercredi et samedi, qu'est-ce qui est le mieux ? C'est difficile, ça ne va jamais convenir à tout le monde, mais dans l'intérêt de l'enfant, au niveau du rythme c'est mieux une coupure en milieu de semaine.*

Vanessa : *Je trouve que 5 matinées c'est trop long, je pense qu'ils ont besoin d'un jour de repos. Je ne suis pas pour le samedi mais franchement entre les deux, le samedi est peut-être plus adapté même si au niveau organisation c'est aussi un peu fatiguant mais ils ont besoin d'un jour de repos dans la semaine.*

…ou repenser les programmes et le nombre d'élèves par classe…

Plusieurs familles ont évoqué le fait que cette réforme s'attache plus à la « forme », qu'au « fond », la forme étant le cadre des horaires et le fond étant plus la question des programmes, qui restent lourds et des effectifs de classe qui sont parfois très importants.

Angèle : *Nous, en tant que parents, ce qui nous a étonnés, c'est que les programmes n'ont pas du tout été touchés et ils sont lourds et en plus ils ont moins de temps.*

Astrid : *Je trouve que cette réforme s'intéresse beaucoup à la forme : essayer de savoir où est-ce que l'on bouge les horaires plutôt qu'au fond. Je me demande pourquoi on ne réfléchit pas plus au contenu, à la mise en place, si on dit que les enfants restent trop d'heures assis sur leur chaise pourquoi on ne réfléchit pas à d'autres manières d'enseigner ou changer les activités, l'organisation… L'ouverture d'esprit en termes de TAP, pourquoi ce n'est pas intégré à l'école et n'en fait pas partie, c'est aussi une richesse globale.*

…ou que l'Etat prenne en charge les temps d'activités périscolaires

Certaines familles aimeraient que le temps des TAP soient pris en charge par l'Etat, l'éducation nationale et que ce soit les enseignants qui organisent ces temps, ces familles ajoutent d'ailleurs que les enseignants proposaient auparavant des activités en appui au programme scolaire. Le fait que ce sont les collectivités qui organisent les TAP ne permet pas l'égalité pour tous les enfants, puisque certaines communes ont davantage de moyens que d'autres, plus de marge de manœuvre.

Angèle : *Moi j'aurais préféré que le temps consacré aux activités soit donné aux enseignants, pour qu'ils aient plus de temps pour faire autre chose avec les enfants, parce que les enseignants ont aussi des passions, leur donner plus de temps avec les enfants pour mettre en place des activités, quitte à ce que les communes avec des intervenants, comme c'est déjà le cas en sport, en arts plastiques, secondent les enseignants.*

Adeline : *Moi, dans l'idéal, je préférerais que ce soit l'Etat qui prenne en charge, parce que la question est « qu'est-ce qu'on veut faire avec nos enfants ? », là on délègue tout aux mairies, à terme combien ça va nous coûter ? Et puis il y a l'inégalité, alors nous ici ça va bien, mais dans des petites communes, je ne sais pas comment elles font. Après s'il y a un surcoût, bon c'est plutôt favorable pour faire découvrir des choses à des enfants qui ne pourraient pas autrement. Ce sont nos enfants et les impôts quitte à les payer, je préfère autant que ça aille là-dedans et que l'Etat participe à cette délégation commune, en tout cas que ce soit guidé par l'école, parce que là c'est en train d'être guidé par chaque commune et s'il n'y a pas d'investissement de l'Etat, il va y avoir une inégalité qui n'est pas voulue et qu'on ne nous avait pas annoncée au départ.*

Le fait aussi que ce sont les collectivités qui organisent les TAP pose la question financière : 29% des activités sont payantes, mais ce sont aussi des coûts supplémentaires si un besoin nouveau de garderie est nécessaire. Et puis cela aura peut-être un coût indirect dans les impôts locaux, c'est en tout cas ce que craignent les familles qui souhaiteraient que ces activités soient gratuites.

Paule : *Les activités sont organisées par l'atsem de maternelle et une employée municipale qui s'occupe de la cantine et du périscolaire. C'est un non choix, la mairie a clairement dit qu'elle n'avait pas le budget pour faire appel à des intervenants extérieurs. Cette année c'est gratuit parce qu'il est subventionné, mais l'année prochaine ce sera payant au même tarif que le périscolaire.*

Elise : *C'est redevenu gratuit, mais pendant combien de temps et comment ? De toute façon, en tant que parents on paiera d'une manière ou d'une autre, les impôts locaux ou directement, donc on nous a imposé quelque chose mais qui a un coût pour nous en tant que parents.*

Améliorer les activités pour qu'elles soient adaptées, diversifiées, cadrées, spécialisées

Nombreuses sont les familles qui souhaitent voir les activités ou TAP améliorées : des activités adaptées, diversifiées, cadrées, spécialisées…

Delphine : *S'il y a quelque chose à faire, c'est au niveau des maternelles, même à 16h30, ils ne peuvent pas les coucher, ils ne peuvent rien en faire, parce qu'ils ne sont pas dans les classes où se trouvent les dortoirs. Et puis aussi pour décaler le début de l'école à 8h30 parce qu'il y a des parents pour lesquels c'était pénalisant un quart d'heure, pour la garderie du matin, il faut justifier que les deux parents travaillent et parfois ce n'est pas parce qu'il y en a un qui ne travaille pas qu'il doit être là pour 8h45, ce n'est pas toujours simple, mais ça ils ne reviendront pas dessus.*

Julie : *Après les améliorations, ça n'est que au niveau des activités, pas forcément plus d'activités, parce que je me rends compte que c'est très compliqué à organiser, ça a un certain coût, même si les parents payent, ça ne suffit pas et je comprends tout à fait que la mairie ne peut pas mettre en place un système d'activité comme sont les activités extrascolaires, il n'y a pas la place, pas des personnes complètement formées.*

Elsa : *Il n'y a pas d'aide aux devoirs, du coup les enfants vont en périscolaire, aux ateliers découverte, ils n'ont toujours pas fait leurs devoirs et ils rentrent chez eux, il faut encore qu'ils fassent leurs devoirs, donc ça fait de sacrées bonne journées. L'inspecteur nous a répondu que ça l'arrangerait bien qu'ils fassent de l'aide aux devoirs, mais ça n'est pas leur job, je me demande si on ne pourrait vraiment pas faire un atelier aide aux devoirs ou travail volontaire ou études surveillées ?*

Améliorer l'encadrement

Les familles attendent également des améliorations en ce qui concerne l'encadrement, le recrutement et la formation des animateurs.

Valérie : *On leur dit « est-ce que ça n'est pas possible de prendre un bénévole d'association par exemple, de regarder leur casier et de toujours mettre un salarié avec un bénévole, parce que s'il doit manquer un bénévole, le salarié pourra encore encadrer l'activité, on essaie aussi de leur faire entendre, mais c'est difficile, qu'ils proposent des activités plus ludiques, apparemment l'année dernière les parents avaient proposé jeux de société et ça a été refusé par la commune, on a envie que les enfants fassent des choses ludiques.*

Modifier le cadre de l'organisation sur la semaine

D'autres familles souhaiteraient voir le cadre (horaires et TAP) évoluer.

Astrid : *Par exemple, faire 2 x 1h30 ou encore la mairie avait évoqué la possibilité de libérer 3h et de faire 1 après-midi par semaine, en faisant tourner sur les 4 écoles, mais ça n'a pas été accordé.*

Améliorer l'information des familles

Des familles aimeraient être davantage informées.

Charlotte : *Après en amélioration… quand on s'est inscrit, peut-être que ce sera amélioré l'année prochaine, ce n'était pas très clair, on peut choisir 1h différente chaque jour où il fallait s'inscrire pour une activité ou pour le périscolaire, c'était un peu compliqué…*

Tableau 13. Les propositions d'évolution de la réforme des familles ayant répondu

aide financière de la Caf pour la garde à domicile pour limiter le temps collectivité	1	**0,5%**
aménager des temps avec les enseignants	1	**0,5%**
intégrer les parents, les enseignants à la réflexion, meilleure coordination école/mairie	2	**1%**
souplesse des TAP (pouvoir récupérer l'enfant plus tôt, inscrire ou désinscrire plus facilement)	3	**1%**
être informé des TAP (quoi, qui, comment, quelle formation, etc.)	4	**2%**
voir ailleurs ce qui se fait, jusqu'au bout	4	**2%**
prise en charge financière par l'Etat des TAP ou des moyens supplémentaires aux communes	4	**2%**
rythme différent entre maternelles et élémentaires ou rendre facultatif le mercredi matin pour les maternelles	5	**2%**
finir l'école encore plus tôt et proposer des activités pour tous, tous les jours	7	**3%**
que les devoirs soient effectués pendant les 45 min ou mettre en place un système d'aide aux devoirs ou remettre les APC comme avant ou moins de devoirs	8	**4%**
améliorer la sécurité et l'organisation de la prise en charge "mairie"	9	**4%**
gratuité des TAP, même tarif pour tous et toutes les communes	9	**4%**
améliorer la formation et le recrutement des intervenants extérieurs	12	**5%**
réaliser les TAP sur le temps scolaire par les enseignants ou diminuer le nombre d'interlocuteurs	12	**5%**
ouvrir les TAP aux associations de la commune, voire "transformer" les TAP en activités extrascolaires proposées par les associations de la commune (choix des enfants), avec organisation du transport	13	**6%**
prendre du recul, réforme à revoir, réfléchir globalement, au fond plus qu'à la forme, une réforme réellement adaptée aux rythmes des enfants	18	**8%**
alléger les programmes et les effectifs, faire des apprentissages français/maths une priorité	15	**7%**
modifier les horaires (mercredi matin comme les autres jours, commencer plus tôt, finir plus tard)	25	**11%**
supprimer le mercredi	23	**10%**
améliorer la qualité et la quantité des activités (diversité, spécialisées, cadrées, effectifs moins importants, temps plus long) mais aussi valoriser les activités "basiques", le repos	30	**14%**
raccourcir les vacances scolaires (pour mercredi ou samedi vaqués)	37	**17%**
matinée du samedi préférable au mercredi	40	**18%**
supprimer la réforme et revenir aux rythmes précédents	94	**43%**
Nombre de familles ayant répondu	***221***	***66%***

Partie 3. 6 mois après

3.1. Atténuation du bouleversement généré par la réforme ?

Pas d'atténuation du bouleversement généré par la réforme pour 60% des répondants : les enfants sont plus ou moins fatigués !

Alors qu'au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2013-2014, 89% des familles qui se sont exprimées, évoquaient une modification de leur quotidien, pour la plupart avec des conséquences négatives, telles la fatigue des enfants, le stress, le sentiment d'une ambiance dégradée, à la fin de l'année scolaire, elles sont 60% à avoir répondu que le bouleversement généré par la réforme des rythmes au premier trimestre ne s'est pas atténué.

Graphique 1. Avez-vous le sentiment que le bouleversement généré par la réforme des rythmes au premier trimestre s'est atténué ?

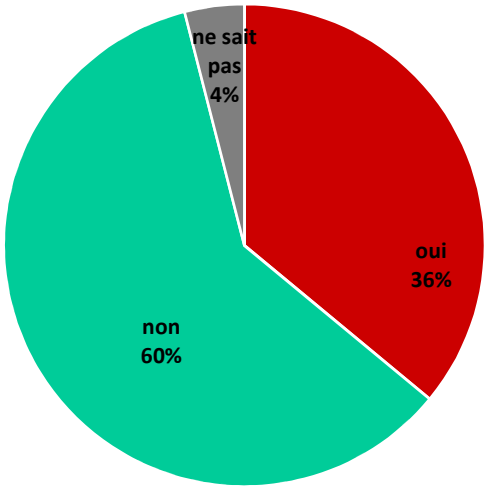

A partir de cette information, nous avons analysé les autres questionnements (quand le croisement était significatif) au travers des réponses de deux échantillons : « familles pour lesquelles le bouleversement généré par les rythmes ne s'est pas atténué » et « familles pour lesquelles le bouleversement s'est atténué ».

Pour 79% de l'ensemble des familles, les enfants sont fatigués, mais c'est le cas pour 95% des familles *« pour lesquelles le bouleversement généré par les rythmes ne s'est pas atténué »*, et seulement pour 51% des familles *« pour lesquelles le bouleversement s'est atténué »*.

Graphique 2. Les enfants sont-ils fatigués ?

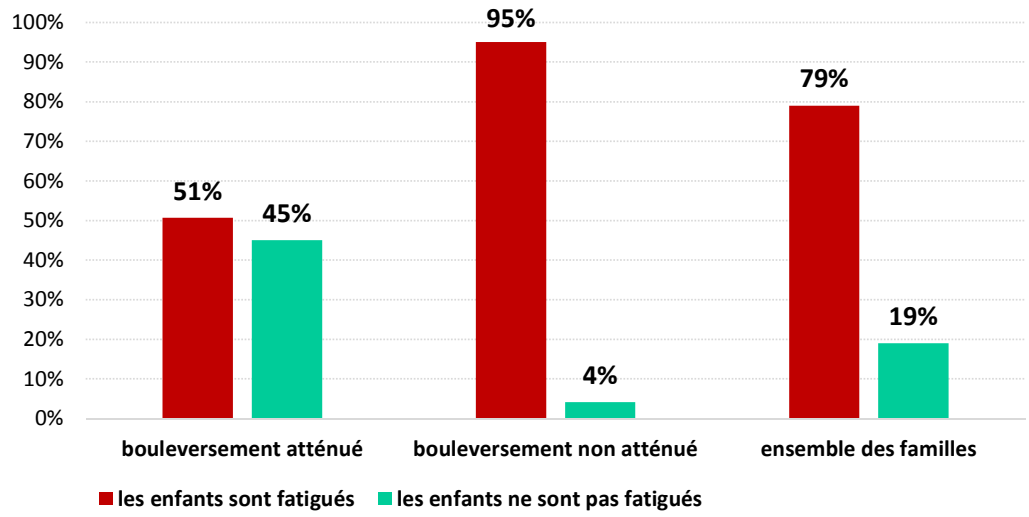

Cumul de la fatigue sur la semaine principalement

67% des familles ont répondu que la fatigue des enfants leur semble plus importante en fin de semaine, 41% globalement sur un trimestre, 30% sur la journée, 3% en début de semaine. Il y a peu de différences pour les deux échantillons précisés plus haut.

Graphique 3. Si les enfants sont fatigués, est-ce plus important à certaines périodes ?

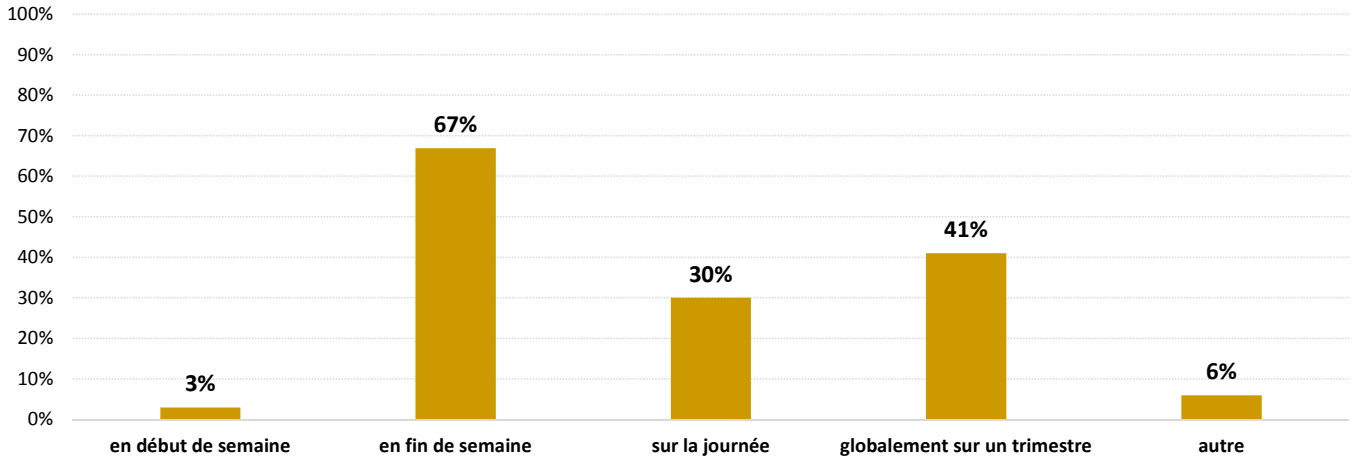

La moitié des familles empêchées dans leur temps d'éducation familiale, mais seulement une sur cinq pour celles qui ne subissent plus le bouleversement du début d'année

50% de l'ensemble des familles pensent que les nouveaux rythmes sont préjudiciables au temps d'éducation familiale, 38% pensent que non et 12% ne savent pas. Les familles *« toujours concernées par le bouleversement généré par les rythmes »* sont 68% à affirmer que les nouveaux rythmes sont préjudiciables au temps d'éducation familiale, alors que les familles *« moins concernées par le bouleversement »* sont 71% à ne pas trouver les nouveaux rythmes préjudiciables.

Graphique 4. Pensez-vous que les nouveaux rythmes sont préjudiciables au temps d'éducation familiale ?

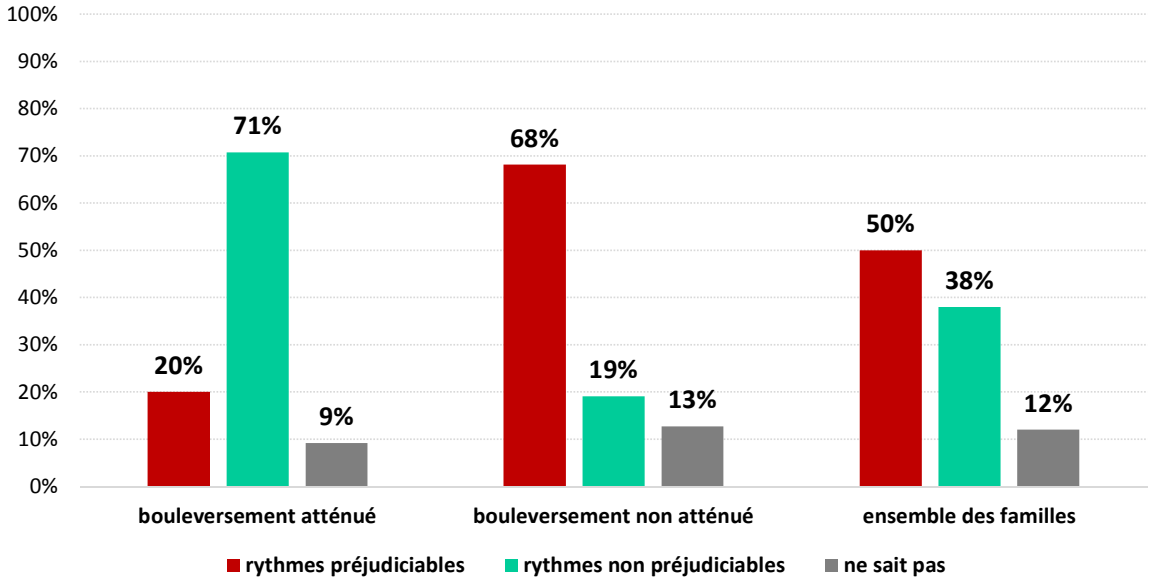

3.2. Incohérences ou bénéfices de la nouvelle organisation des temps à l'école ?

La majorité des familles s'accordent sur l'incohérence de la nouvelle organisation des temps, mais plus d'un tiers des familles « à bouleversement atténué » soulignent le bénéfice des 5 matinées d'enseignement

Pour les familles *« toujours concernées par le bouleversement généré par les rythmes »*, 82% affirment que le raccourcissement du temps d'école sur la journée est incohérent, « parce que les enfants passent autant (voire plus) de temps à l'école, les parents ne pouvant les récupérer à la fin de l'école ».

Pour les familles *« moins concernées par le bouleversement »*, 38% affirment que le raccourcissement du temps d'école sur la journée est « bénéfique pour l'enseignement, qui peut être étalé sur 5 demi-journées », 32% affirment que c'est « bénéfique parce que l'enfant peut pratiquer d'autres activités (TAP, activités extrascolaires, etc.), 13% affirment que c'est « bénéfique pour l'enfant parce qu'il peut être récupéré juste après l'école ».

Graphique 5. Le temps d'école s'est raccourci sur la journée, cela vous semble…

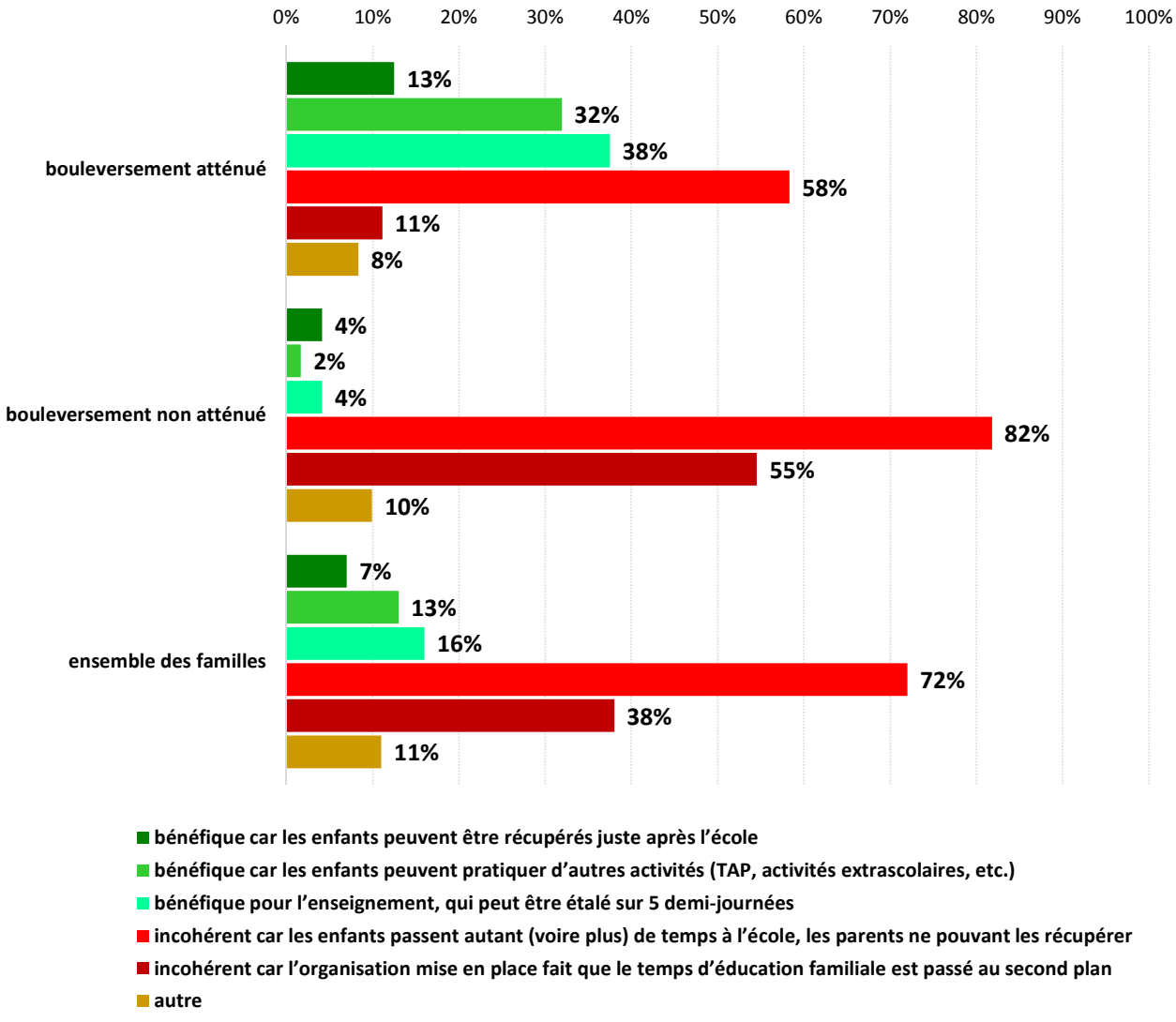

3.3. Quid de la qualité des TAP ?

Activités« ludiques » ou « garderie »

A la question, « Concernant les Temps d'Activités Périscolaires, avez-vous le sentiment qu'ils aient une dimension (éducative, ludique, « bulle d'air », sportive, découverte) ?, 42% des familles ont préféré préciser d'autres qualificatifs, que l'on a recodé : ainsi, « dimension garderie », « dimension inintéressante », « rien » ont été cités très fréquemment.

Les familles ayant répondu à la deuxième enquête trouvent aux TAP une dimension « ludique » pour 44%, une dimension « garderie » pour 25%, une dimension « bulle d'air » pour 25%, une dimension « découverte » pour 23%. Le critère du bouleversement généré par les nouveaux rythmes, toujours présent ou non, influence significativement les réponses : par exemple, au lieu d'être 44% à citer les TAP comme ayant une dimension « ludique », les familles *« moins concernées par le bouleversement »* du début d'année sont 64% et de même au lieu d'être25% à trouver aux TAP une dimension « garderie », elles ne sont que 16%.

Graphique 6. Concernant les TAP, avez-vous le sentiment qu'ils aient une dimension…

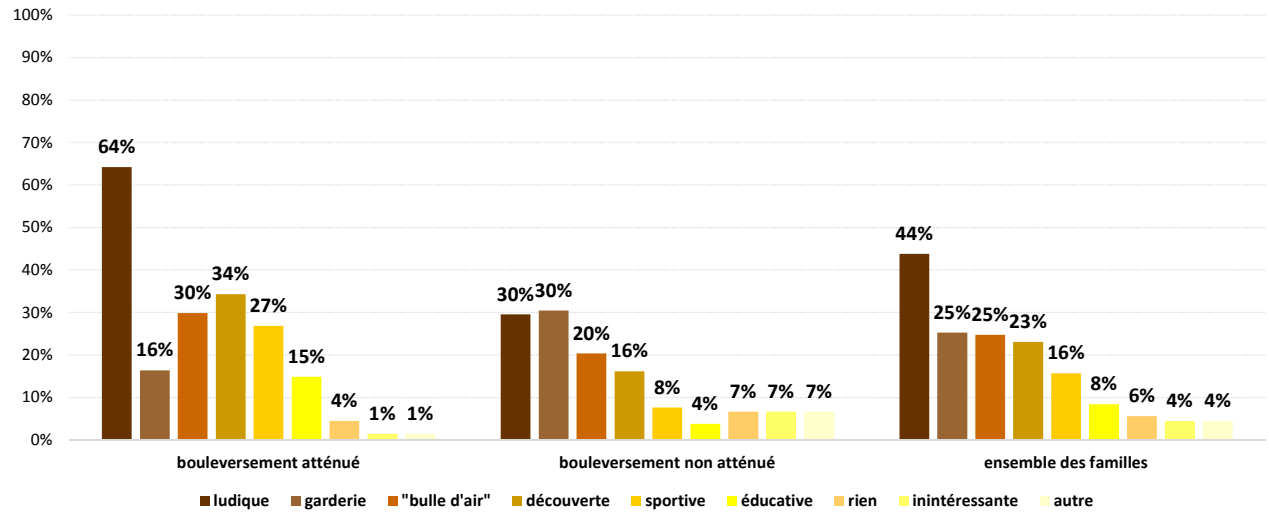

Des activités « diversement » encadrées, peu adaptées aux locaux et au matériel, mais surtout des parents en manque d'information concernant les TAP

Trois familles sur quatre sont informées sur la formation des encadrants des TAP : pour les autres, 35% déclarent que « l'encadrement des TAP est réalisé par des personnes formées à l'encadrement des enfants ».

Graphique 7. La formation des encadrants à l"encadrement des Temps d'Activités Périscolaires

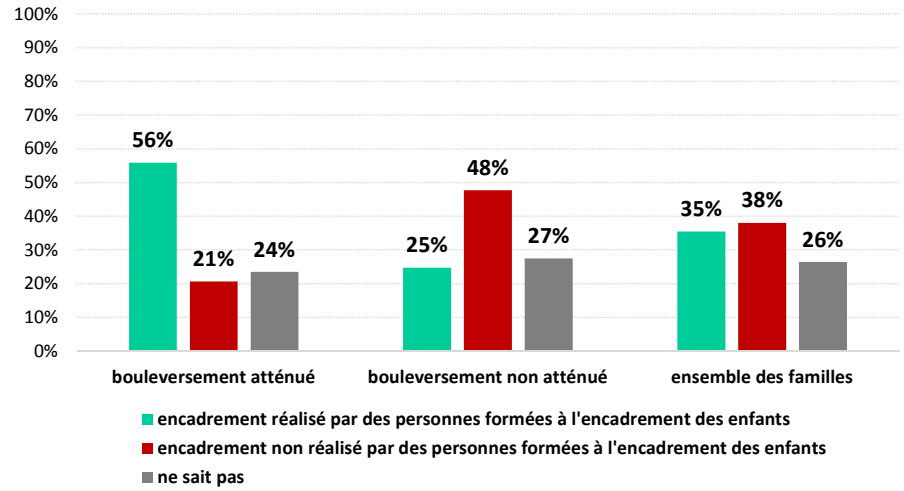

Concernant la formation des encadrants à la pratique de l'activité, 43% des familles ont répondu « ne sait pas » : les autres sont 23% à affirmer que « l'encadrement des TAP est réalisé par des personnes formées à la pratique de l'activité ».

Graphique 8. La formation des encadrants à la pratique de l'activité

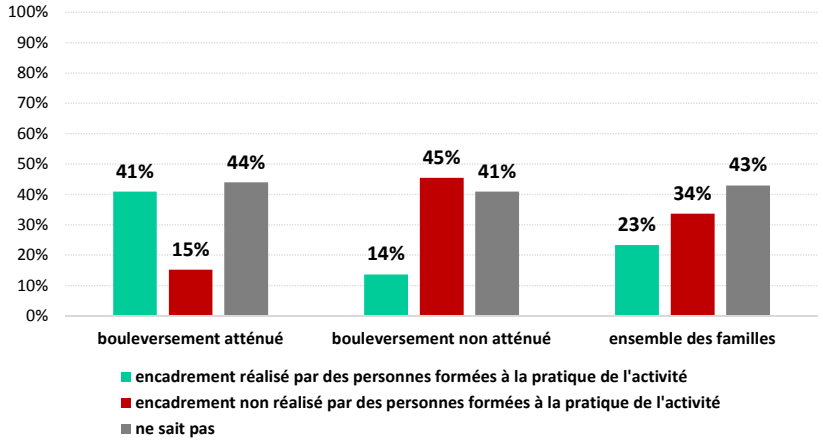

72% des familles sont en capacité de dire si les locaux sont adaptés aux TAP : c'est effectivement ce que pensent 28% des familles.

Graphique 9. Les locaux pour les Temps d'Activités Périscolaires

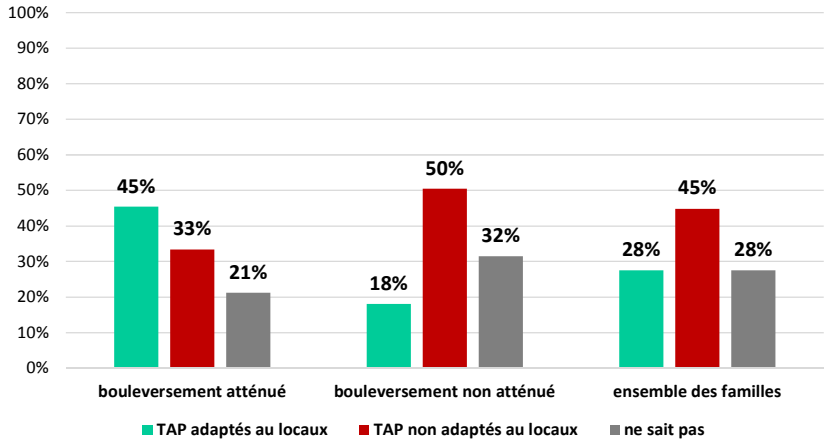

Quant au matériel, 46% des familles ne savent pas si celui-ci est adapté aux TAP, 22% pensent que « oui ».

Graphique 10. Le matériel pour les Temps d'Activités Périscolaires

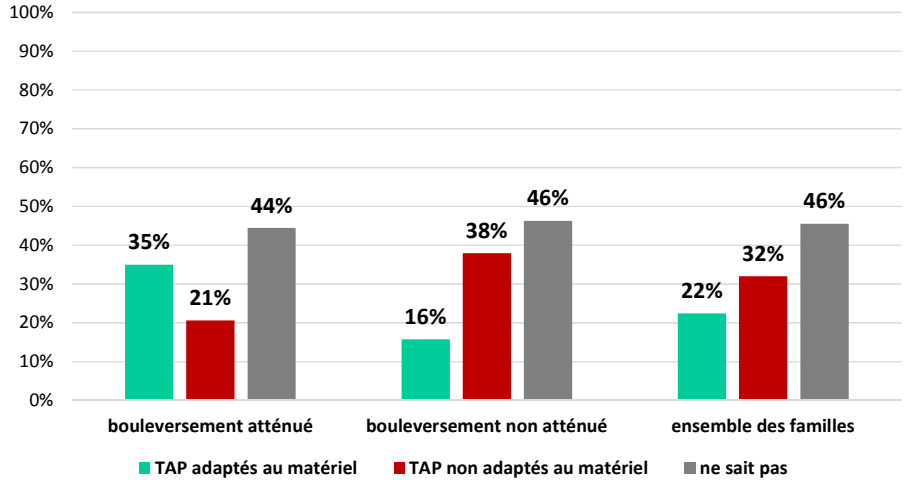

3.4. Attentes vis-à-vis de la réforme et de l'évolution de celle-ci

Une majorité de familles restent opposées à la réforme

Dans le cadre de la nouvelle enquête, souhaitant savoir si les avis avaient évolué, nous avons demandé aux familles quelles propositions leur correspondaient à la rentrée 2013-2014 et à la fin de l'année scolaire.

Bouleversement non atténué : choix renforcé en faveur du retour aux anciens rythmes

Les familles qui sont *« toujours concernées par le bouleversement généré par les rythmes »*, sont plus nombreuses que les autres familles, à avoir choisi « Supprimer la réforme et revenir aux rythmes précédents » : 64% à la rentrée 2013-2014 contre 24% des familles *« moins concernées par le bouleversement »*. Leur choix s'est renforcé à la fin de l'année scolaire puisqu'elles sont 74% (contre 22%).

Graphique 11. Quelles propositions vous correspondaient à la rentrée et celles à la fin de l'année

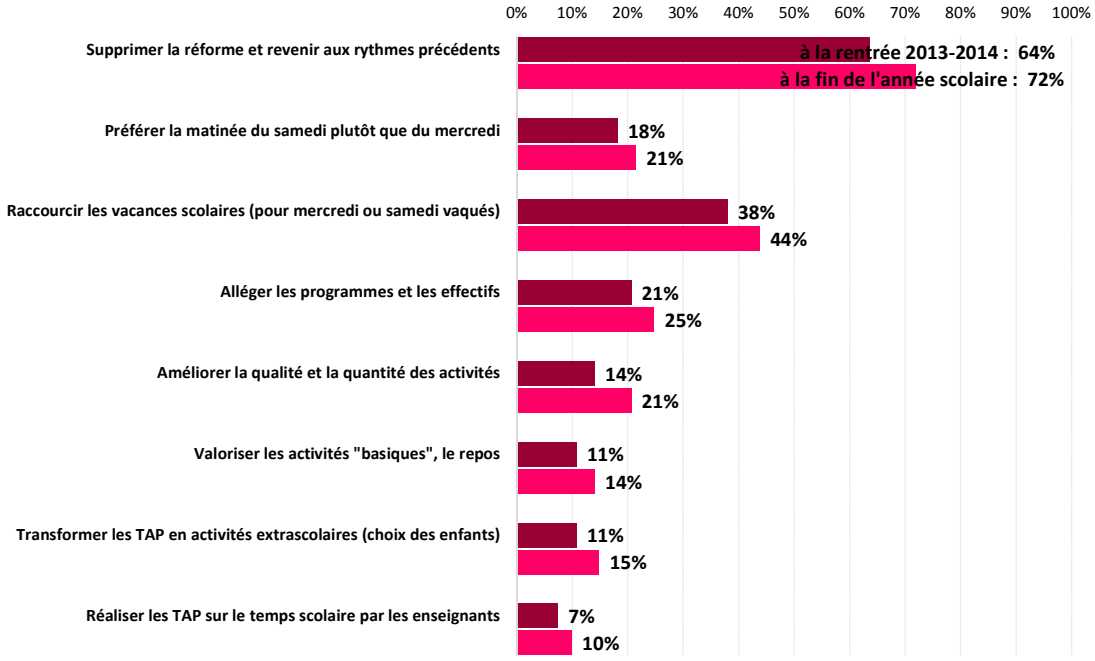

Bouleversement atténué : choix renforcé en faveur des vacances scolaires raccourcies pour mercredi ou samedi vaqués

Quant aux familles *« moins concernées par le bouleversement généré par les rythmes »*, elles sont plus nombreuses à avoir choisi « Raccourcir les vacances scolaires pour avoir des mercredis et samedis vaqués » et ce choix s'est légèrement renforcé à la fin de l'année : 46% puis 49%. A la fin de l'année scolaire, leur choix s'est beaucoup plus porté sur les trois propositions suivantes : « Améliorer la qualité et la quantité des activités », « Transformer les TAP en activités extrascolaires proposées par les associations de la commune (choix des enfants) », « Valoriser les activités basiques, le repos » (respectivement 9 points, 12 points et 14 points supplémentaires).

Graphique 12. Quelles propositions vous correspondaient à la rentrée et celles à la fin de l'année

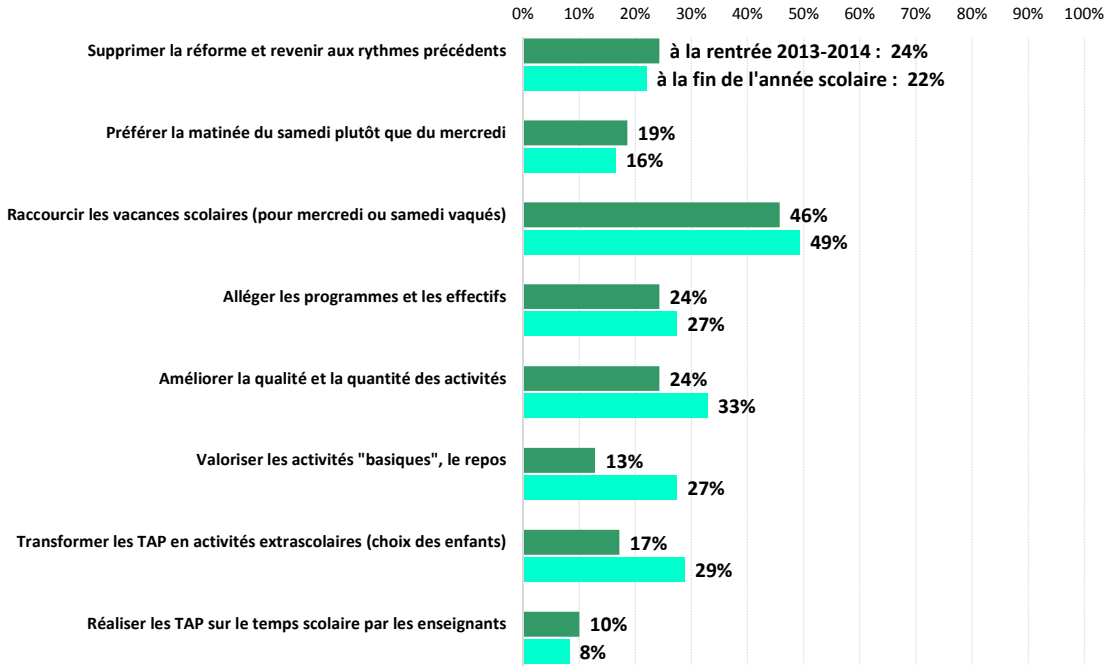

Le reste des familles dans l'incertitude et le manque d'informations

57% des familles n'ont pas changé de position concernant les propositions d'évolution de la réforme des rythmes : 60% sont toujours pour *« supprimer la réforme et revenir aux rythmes précédents »*, 74% quand elles sont *« toujours concernées par le bouleversement généré par les rythmes »* et 36% quand elles sont *« moins concernées par le bouleversement ».*

Graphique 13. Pas de changement de position entre les propositions de la rentrée et celles de la fin de l'année

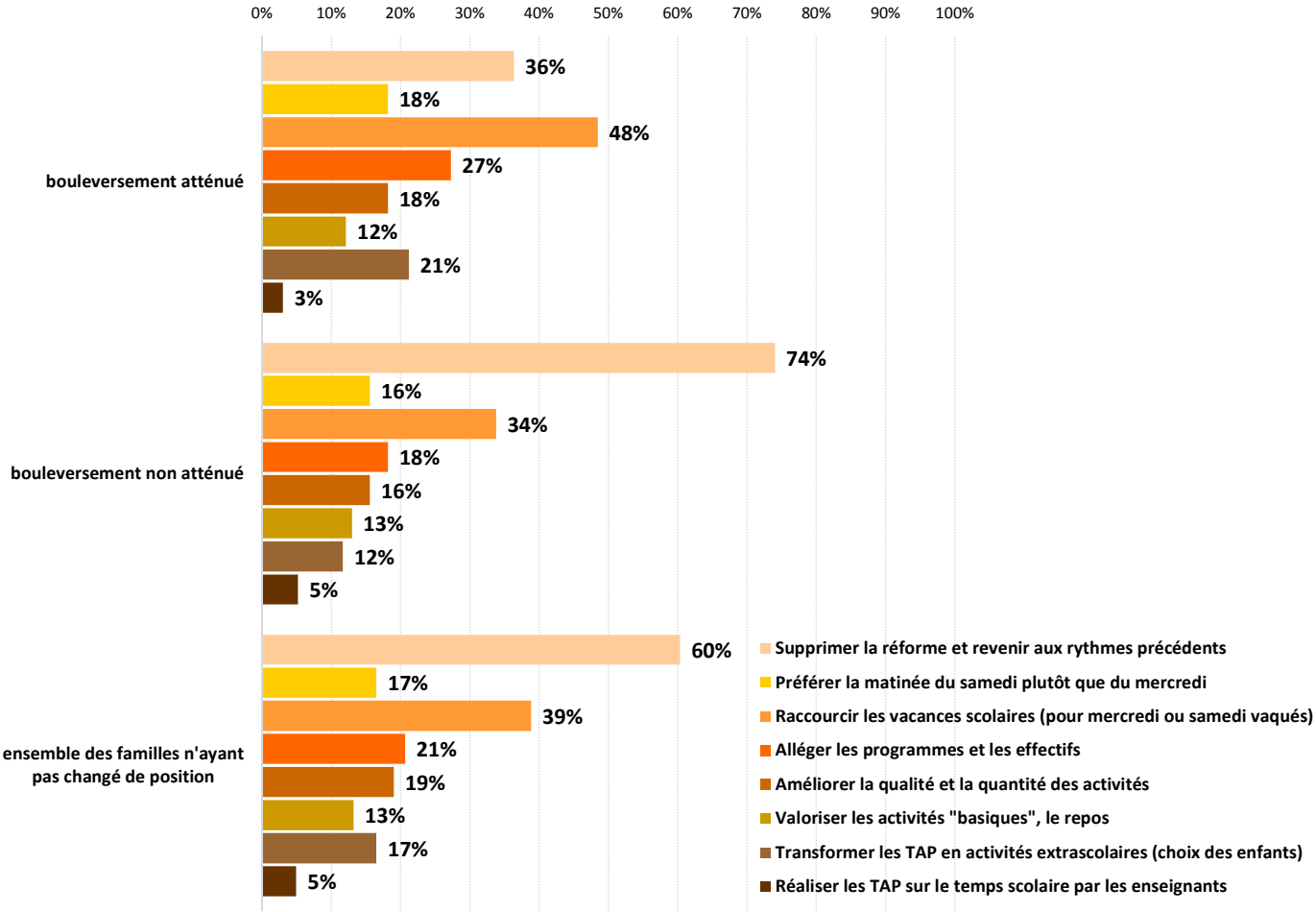

37% des familles ont changé de position et ont « abandonné » leurs premiers choix.
19% des familles ont changé de position pour de nouvelles propositions.

Entre le début et la fin de l'année, les positions de 43% parents ont changé. L'analyse détaillée des réponses est difficile : par exemple 32% de parents ne sont plus en accord avec le fait de « supprimer la réforme », mais 23% d'autres parents ont fait ce choix (qu'ils n'avaient pas à la rentrée).

3.5. Des aménagements proposés par la commune aux parents ?

41% des familles concernées par une consultation de la commune

Concernant le dialogue « parents / commune », le critère du bouleversement généré par les nouveaux rythmes n'est pas significatif : les propositions de consultation des communes sont indépendantes du vécu des familles.

41% des familles affirment que depuis la rentrée et la mise en place des nouveaux rythmes, la commune a organisé des réunions ou des moments où elles ont été invitées à donner leur avis, à faire des propositions. Parmi ces familles, 76% n'ont pas trouvé cela satisfaisant.

Graphique 14. La commune a-t-elle organisé des réunions ou des moments, où vous avez été invité à donner votre avis, à faire des propositions, depuis la rentrée ? S oui, cela a-t-il été satisfaisant ?

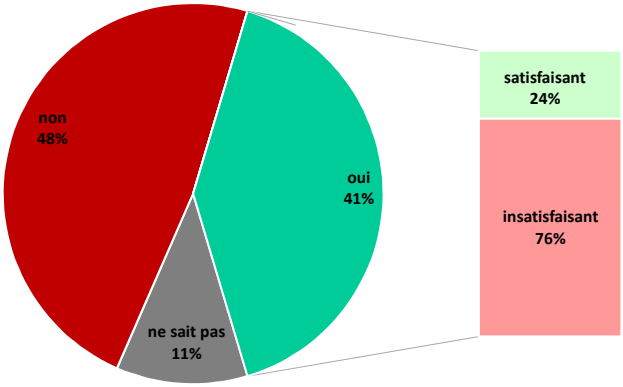

Des modifications dès 2013 et à la rentrée 2014

19% des répondants affirment que la commune a apporté des modifications depuis la rentrée, mais 44% affirment que la commune **va** apporter des modifications à la nouvelle rentrée (enquête réalisée au mois de juin 2014).

Graphique 15. La commune a-t-elle apporté des modifications dans l'organisation des TAP par rapport au début d'année ? La commune va-t-elle apporter des modifications dans l'organisation des TAP à la prochaine rentrée ?

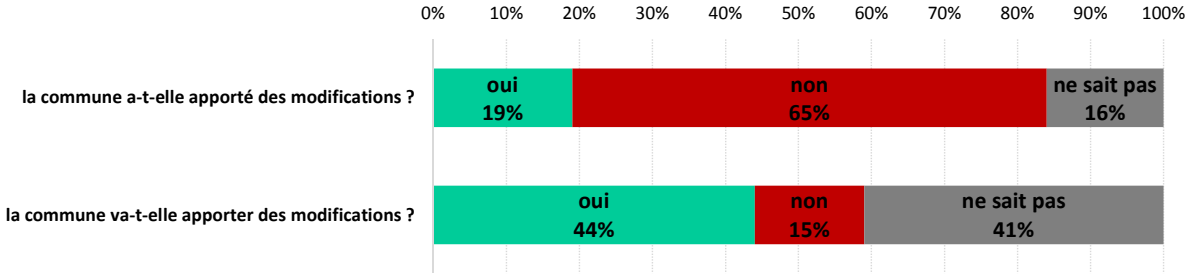

Une concertation entraînant des modifications

Parmi les personnes ayant répondu que la commune a organisé des réunions leur permettant d'apporter leur avis, leurs idées, 25% affirment que la commune a apporté des modifications, mais 54% que la commune va apporter des modifications. 61% ont répondu que la commune n'a pas apporté de modifications, elles ne sont plus que 10% à affirmer que la commune ne va pas apporter de modifications.

Graphique 16. Organisation de réunions par la commune et modifications apportées

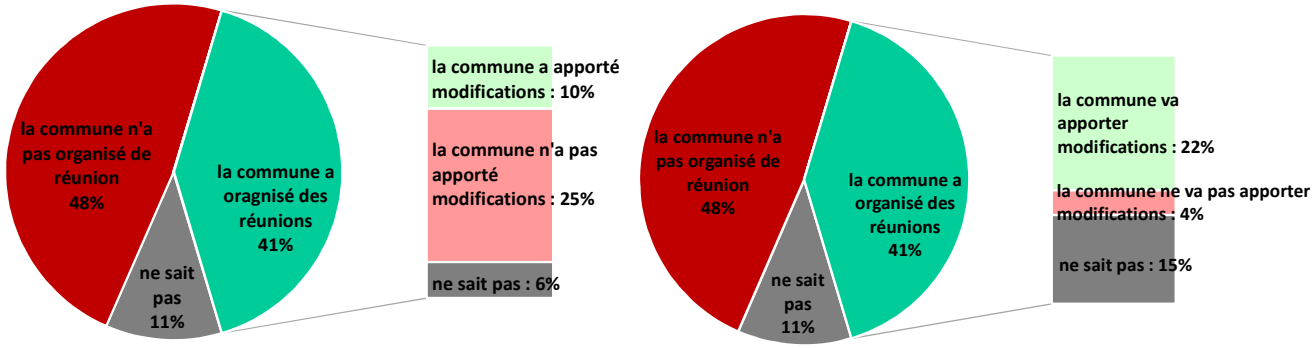

Une insatisfaction portant sur l'absence de modifications

Parmi les familles n'ayant pas trouvé satisfaisant que la commune organise des temps pour dialoguer, 73% affirment que la commune n'a pas apporté de modifications, mais elles ne sont plus que 8% à affirmer que la commune ne va pas apporter de modifications.

Graphique 17. Satisfaction suite à l'organisation de réunions par la commune et modifications apportées

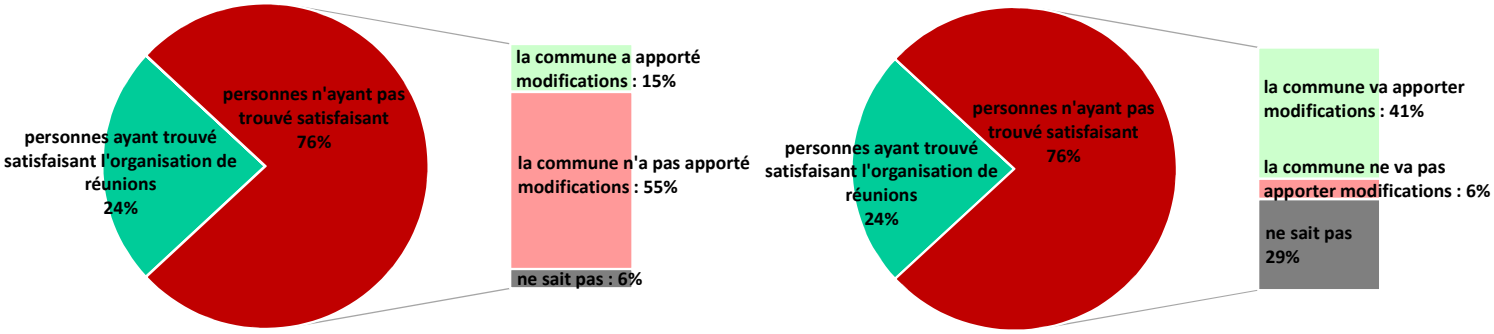

En début d'année, les familles se sentaient peu prises en considération, à la fin de l'année, c'est déjà beaucoup moins le cas. En fin d'année, les communes sont en réflexion pour proposer des modifications pour la rentrée 2014-2015 (ou dans le cadre de changement de municipalité en mars 2014).

Une majorité des familles ne voyant pas les bénéfices de la réforme

72% des familles pensent que les nouveaux rythmes ne constituent pas une première étape dans le mieux-être des enfants à l'école et dans l'amélioration des conditions d'apprentissage. Les familles *« toujours concernées par le bouleversement généré par les rythmes »* sont 88% à le penser, alors que les familles *« moins concernées par le bouleversement »* sont 46%. Elles sont également 44% à penser le contraire, c'est-à-dire que ces nouveaux rythmes constituent une première étape

Graphique 18. Ces nouveaux rythmes constituent-ils une première étape dans le mieux-être des enfants à l'école et dans l'amélioration des conditions d'apprentissages ?

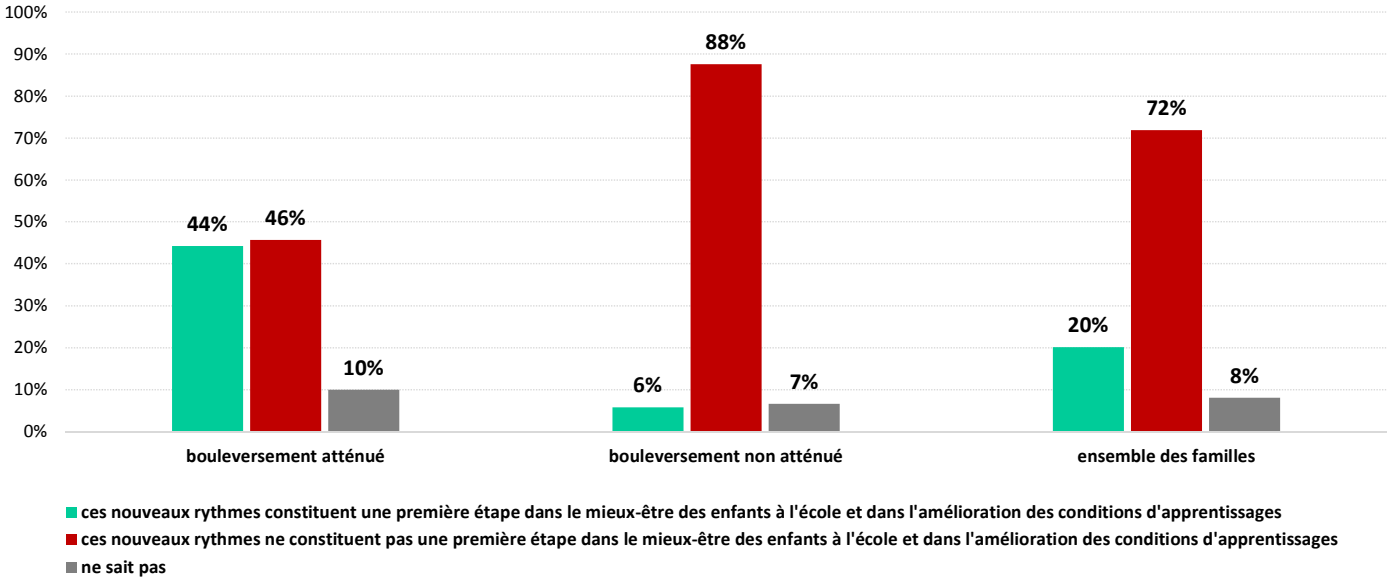

Vision positive : une première étape

Les familles pensant que les nouveaux rythmes constituent une première étape en précisent les raisons.
Ces familles voient le bénéfice des 5 matinées d'école et d'un rythme régulier. Elles évoquent également en termes positifs l'équilibre entre le matin et l'après-midi, l'intellectuel et le manuel, la découverte d'autres activités et la rencontre d'autres interlocuteurs à l'école.

Ces familles sont convaincues de la nécessité d'une réforme, de la nécessité d'un « bousculement du conservatisme », de la nécessité de mener une réflexion sur les conditions d'apprentissage des enfants.

Ces familles parlent d'une première étape, la seconde étant d'aller plus loin, de penser l'école dans sa globalité (notamment sur l'année avec l'idée de réduire les vacances), d'envisager un vrai « sens » aux rythmes des enfants, des parents, de la société et de donner les moyens nécessaire à la qualité (des activités, des intervenants, etc.).

Vision négative : de la fatigue supplémentaire préjudiciable aux apprentissages, de la désorganisation, des surcoûts

Au contraire, les familles qui ne voient pas dans les nouveaux rythmes une première étape à l'amélioration de l'école évoquent principalement le fait que la fatigue engendrée par cette réforme est telle que les moyens d'apprentissage des enfants sont dégradés.

Elles pointent l'incohérence de cette réforme qui fait que les enfants passent autant de temps à l'école qu'avant, mais dans des conditions de moins bonne qualité.
Ces familles constatent qu'il n'y a pas d'apprentissages supplémentaires proposés, que les enfants n'ont plus de temps pour se « poser » et que les temps se succèdent sans pause (dans la journée ou dans la semaine), mais par contre que les tarifs des activités augmentent, ce qui les obligent à abandonner les activités extrascolaires (correspondant au choix des enfants).

Ces familles affirment que cette réforme est déconnectée de la réalité, c'est-à-dire le rythme professionnel des parents est en inadéquation avec celui des enfants, donc opposée au bien-être des enfants.

Conclusion

Au-delà des propositions qu'ont pu nous soumettre les familles, ce sont surtout des interrogations, voire des inquiétudes portant sur ce qui allait être mis en place à la rentrée de septembre 2014, qui les préoccupaient. Y aurait-il assez d'animateurs pour encadrer les TAP dans toutes les communes ? Comment les communes pourraient-elles financer cette réforme ? Les activités deviendraient-elles payantes ? Etc…

L'Udaf de l'Isère a réalisé la première enquête en novembre/décembre 2013, avec à peine un trimestre de recul. Cette enquête a mis en évidence l'insatisfaction de nombreuses familles. Cette insatisfaction semblait trouver une explication dans le décalage entre des attentes individuelles – pour son enfant et pour sa famille – et une ou des réponses collectives. Sur le principe d'un meilleur rythme d'apprentissage et de repos, les familles étaient d'accord et même au-delà (programmes, effectifs, vacances scolaires allégés), mais la mise en place restait source de difficultés : si encore le temps « périscolaire » occupé pouvait prendre la forme d'un temps « extrascolaire » choisi…

Un nouveau bilan a été mené à la fin de la première année scolaire en mai-juin 2014, pour vérifier si le ressenti « à chaud » des familles se vérifiait ou s'infirmait. La deuxième enquête sur la réforme des rythmes scolaires et les familles met en lumière trois enseignements :

- *Pour 60% des familles, il n'y a pas eu d'atténuation à la fin de l'année scolaire du bouleversement généré par la mise en place de la réforme, mais des modifications (à la fin de l'année) étaient en projet pour la rentrée*

- *Les parents sont partagés en ce qui concerne le préjudice des nouveaux rythmes sur le temps d'éducation familiale*

- *Il y a un basculement des attentes des familles : « améliorer la qualité et la quantité des activités », « alléger les programmes et les effectifs », mais surtout « raccourcir les vacances scolaires !*

Questionnaire 1

S'engager avec les familles

LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES VECUE PAR LES FAMILLES

Vous avez 5 minutes…

La réforme des rythmes scolaires peut avoir un impact sur votre vie de famille : réorganisation familiale, professionnelle et du mode de garde des enfants, dépenses supplémentaires…

Vous avez au moins un enfant scolarisé sur une commune qui a mis en place la réforme en septembre 2013. L'Udaf de l'Isère, association qui représente l'ensemble des familles iséroises, dans toutes leurs diversités auprès des pouvoirs publics, souhaite recueillir vos remarques, vos difficultés, vos solutions vécues depuis cette rentrée 2013, afin d'éclairer les communes qui engageront la réforme en 2014. L'Udaf regroupe plus de 200 associations familiales qui accompagnent chaque jour 14 000 familles iséroises.

Cette enquête est menée par l'Udaf et l'ensemble du mouvement familial isérois d'octobre à décembre 2013.
Merci de remplir et faire remplir ce questionnaire avant le 25 novembre 2013.
Ce questionnaire est strictement anonyme.

Union départementale des associations familiales – www.udaf38.fr – contact@udaf38.fr - 04.76.50.93.92 – 2 rue de Belgrade, 38000 Grenoble

---

Q1. Quelle est votre commune de résidence ? (code postal) ……

Q2. Combien d'enfants, scolarisés en maternelle et élémentaire, avez-vous ?
- ❑ 1
- ❑ 2
- ❑ 3
- ❑ 4

Q3. Dans quelle classe votre enfant est-il scolarisé ?
- ❑ Petite section
- ❑ Moyenne section
- ❑ Grande section
- ❑ CP
- ❑ CE1
- ❑ CE2
- ❑ CM1
- ❑ CM2

Q4. Votre enfant fréquente-t-il l'accueil périscolaire du <u>matin</u> ?
- ❑ Tous les matins
- ❑ Ponctuellement
- ❑ Jamais

Q5. Le <u>midi</u>, votre enfant fréquente-t-il la restauration scolaire ?
- ❑ Tous les midis
- ❑ Ponctuellement
- ❑ Jamais

Q6. Votre enfant fréquente-t-il l'accueil périscolaire du <u>soir</u> ?
- ❑ Tous les soirs
- ❑ Ponctuellement
- ❑ Jamais

Q7. Votre enfant fréquente-t-il les <u>activités périscolaires complémentaires</u> ?
- ❑ Tous les soirs
- ❑ Ponctuellement
- ❑ Jamais

Q8. La réforme des rythmes scolaires, vous oblige à inscrire votre enfant à l'accueil périscolaire…
- ❑ A l'accueil périscolaire du matin
- ❑ A la restauration scolaire
- ❑ Aux activités périscolaires complémentaires
- ❑ A l'accueil périscolaire du soir
- ❑ Pas concerné

Q9. Les nouveaux rythmes scolaires ont-ils modifié votre organisation quotidienne ?
- ❑ Oui
- ❑ Non
- ❑ Pas concerné

Q9.a. Si oui, dans quels domaines ? *(plusieurs réponses possibles)*
- ❑ Horaires de travail du ou des parents
- ❑ Mode de garde
- ❑ Activités extrascolaires (centre de loisirs, activités sportives, musique, etc.)
- ❑ Autre (préciser) ……

Q10. Quel mode de garde <u>principal</u> utilisez-vous le mercredi pour votre enfant ? *(1 seule réponse)*
- ❑ Vous-même ou votre conjoint
- ❑ Assistante maternelle
- ❑ Garde à votre domicile
- ❑ Grand-parent
- ❑ Autre membre de la famille (préciser) ……
- ❑ Voisinage
- ❑ Centre de loisirs
- ❑ Les enfants sont autonomes
- ❑ Autre (préciser) ……

Q11. Quel mode de garde <u>secondaire</u> utilisez-vous le mercredi pour votre enfant ? *(1 seule réponse)*

- ❑ Vous n'utilisez pas de mode de garde secondaire
- ❑ Assistante maternelle
- ❑ Garde à votre domicile
- ❑ Grand-parent
- ❑ Autre membre de la famille (préciser) ……
- ❑ Voisinage
- ❑ Centre de loisirs
- ❑ Les enfants sont autonomes
- ❑ Autre (préciser) ……

Q12. Pouvez-vous citer les activités proposées lors de l'accueil périscolaire ?
Où se déroulent-elles ? Sont-elles gratuites ?

Type d'activité	Lieu (salle de classe, cour d'école…)	Gratuit
		❑
		❑
		❑
		❑
		❑
		❑
		❑

Q13. Quels impacts, les nouveaux rythmes scolaires, ont-ils…

- **…sur vos enfants ?**

……
……

- **…sur la famille ?**

……
……

- **…sur votre entourage ?**

……
……

Q14. Vos réactions et propositions d'amélioration

……
……
……
……

Q15. Parallèlement à ce questionnaire, l'Udaf recherche des **témoignages de parents d'élèves scolarisés dans une commune ayant mis en place la réforme des rythmes scolaires** (sous forme d'entretien d'une demi-heure environ mené près de chez vous).

o J'accepte que l'Udaf prenne contact avec moi pour témoigner dans le cadre de cette enquête (votre témoignage restera anonyme).

Merci de nous laisser votre mail ……

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à cette enquête. N'hésitez pas à le diffuser autour de vous.
Les résultats seront publiés en début d'année 2014 sur www.udaf38.fr.

Ce questionnaire est strictement anonyme, et seul l'Udaf de l'Isère sera destinataire et responsable du traitement statistique des réponses.

Questionnaire 2

S'engager avec les familles

LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES ET LES FAMILLES APRES 8 MOIS DE FONCTIONNEMENT

Vous avez 5 minutes…

Après 8 à 9 mois de recul, quel(s) impact(s), la réforme des rythmes scolaires mise en place cette année, a-t-elle eu sur votre vie de famille ? Réorganisation familiale, professionnelle et du mode de garde des enfants, dépenses supplémentaires ?

Vous avez au moins un enfant scolarisé sur une commune qui a mis en place la réforme en septembre 2013. **Après avoir mené une première enquête au mois de novembre 2013,** l'Udaf de l'Isère, association qui représente l'ensemble des familles iséroises, dans toutes leurs diversités auprès des pouvoirs publics, souhaite recueillir à nouveau vos remarques, vos difficultés, vos solutions vécues depuis cette rentrée 2013, **afin d'identifier des évolutions au cours de l'année scolaire.**

Cette enquête est menée par l'Udaf et l'ensemble du mouvement familial isérois de mai à juin 2014.
Merci de remplir et faire remplir ce questionnaire avant le 30 juin 2014.
Ce questionnaire est strictement anonyme, et seul l'Udaf de l'Isère sera destinataire et responsable du traitement statistique des réponses.

Union départementale des associations familiales – www.udaf38.fr – contact@udaf38.fr - 04.76.50.93.92 – 2 rue de Belgrade, 38000 Grenoble

---

Q1. Quelle est votre commune de résidence ? (code postal) ……

Q2. Combien d'enfants, scolarisés en maternelle et élémentaire, avez-vous ?

- ❑ 1
- ❑ 2
- ❑ 3
- ❑ 4

Q3. Dans quelle(s) classe(s) votre ou vos enfant(s) est-il/sont-ils scolarisé(s) ?

- ❑ Petite section
- ❑ Moyenne section
- ❑ Grande section
- ❑ CP
- ❑ CE1
- ❑ CE2
- ❑ CM1
- ❑ CM2

Q4. Avez-vous le sentiment que le bouleversement généré par la réforme des rythmes au premier trimestre s'est atténué ?

- ❑ Oui
- ❑ Non
- ❑ Ne sait pas

Q5. Les enfants sont-ils fatigués ?

- ❑ Oui
- ❑ Non
- ❑ Ne sait pas

Q5a. Si oui, cette fatigue vous semble-t-elle plus importante ?

- ❑ en début de semaine
- ❑ en fin de semaine
- ❑ sur la journée
- ❑ globalement sur un trimestre
- ❑ autre (préciser) …….

Q6a. Concernant les Temps d'Activité Périscolaire, avez-vous le sentiment qu'ils aient une dimension…

- ❑ éducative
- ❑ ludique
- ❑ « bulle d'air »
- ❑ sportive
- ❑ découverte
- ❑ autre (préciser) …….

Q6b. Pensez-vous que les Temps d'Activité Périscolaire soient adaptés aux locaux ?

- ❑ Oui
- ❑ Non (préciser) …….
- ❑ Ne sait pas

Q6c. Pensez-vous que les Temps d'Activité Périscolaire soient adaptés au matériel ?

- ❑ Oui
- ❑ Non (préciser) …….
- ❑ Ne sait pas

Q6d. L'encadrement des Temps d'Activité Périscolaire est-il réalisé par des personnes formées à l'encadrement des enfants ?

- ❑ Oui
- ❑ Non (préciser) …….
- ❑ Ne sait pas

Q6e. L'encadrement des Temps d'Activité Périscolaire est-il réalisé par des personnes formées à la pratique de l'activité ?

- ❑ Oui
- ❑ Non (préciser) …….
- ❑ Ne sait pas

Q7. Pensez-vous que les nouveaux rythmes scolaires sont préjudiciables au temps d'éducation familiale ?

- ❑ oui
- ❑ non
- ❑ Ne sait pas

Q7a. Pourquoi ?

……

Q8. Le temps d'école s'est raccourci sur la journée, cela vous semble :

- ❑ bénéfique pour votre enfant parce qu'il peut être récupéré juste après l'école
- ❑ bénéfique pour votre enfant parce qu'il peut aussi pratiquer d'autres activités (TAP, activités extrascolaires, etc.)
- ❑ bénéfique pour l'enseignement, qui peut être étalé sur 5 demi-journées
- ❑ incohérent, parce que les enfants passent autant (voire plus) de temps à l'école, les parents ne pouvant les récupérer à la fin de l'école
- ❑ incohérent, parce que l'organisation mise en place fait que le temps d'éducation familiale est passé au second plan
- ❑ autre (préciser) ……

Q9. Parmi les propositions suivantes, quelle est celle qui vous correspond aujourd'hui ?

- ❑ Supprimer la réforme et revenir aux rythmes précédents
- ❑ Préférer la matinée du samedi plutôt que du mercredi
- ❑ Raccourcir les vacances scolaires (pour mercredi ou samedi vaqués)
- ❑ Alléger les programmes et les effectifs
- ❑ Améliorer la qualité et la quantité des activités
- ❑ Valoriser les activités "basiques", le repos
- ❑ Transformer les TAP en activités extrascolaires proposées par les associations de la commune (choix des enfants)
- ❑ Réaliser les TAP sur le temps scolaire par les enseignants
- ❑ Aucune
- ❑ Quelle serait la vôtre ?

……

Q10. Quelle était celle qui vous correspondait à la rentrée ?

- ❑ Supprimer la réforme et revenir aux rythmes précédents
- ❑ Préférer la matinée du samedi plutôt que du mercredi
- ❑ Raccourcir les vacances scolaires (pour mercredi ou samedi vaqués)
- ❑ Alléger les programmes et les effectifs
- ❑ Améliorer la qualité et la quantité des activités
- ❑ Valoriser les activités "basiques", le repos
- ❑ Transformer les TAP en activités extrascolaires proposées par les associations de la commune (choix des enfants)
- ❑ Réaliser les TAP sur le temps scolaire par les enseignants
- ❑ Aucune
- ❑ Quelle était la vôtre ?

……

Q11. La commune a-t-elle apporté des modifications dans l'organisation des temps d'activité périscolaire mise en place cette année ?

- ❑ Oui
- ❑ Non
- ❑ Ne sait pas

Q11a. Si oui, lesquelles ?

……

Q12. La commune va-t-elle apporter des modifications dans l'organisation des temps d'activité périscolaire à la prochaine rentrée ?

- ❑ Oui
- ❑ Non
- ❑ Ne sait pas

Q12a. Si oui, lesquelles ?

……

Q13. La commune a-t-elle organisé des réunions ou des moments où vous avez été invité à donner votre avis, à faire des propositions, depuis la rentrée ?

- ❑ Oui
- ❑ Non
- ❑ Ne sait pas

Q13a. Si oui, cela a-t-il été satisfaisant pour vous ?

……

Q14. Pensez-vous que ces nouveaux rythmes constituent une première étape dans le mieux-être des enfants à l'école et dans l'amélioration des conditions d'apprentissages ?

- ❑ Oui
- ❑ Non
- ❑ Ne sait pas

Q43a. Pourquoi ?

……

Q54. Un commentaire ? Une réaction ?

……

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à cette enquête. N'hésitez pas à le diffuser autour de vous. Les résultats seront publiés sur www.udaf38.fr.

Liste des activités proposées par les communes (information des familles)

ACTIVITES SPORTIVES
Accrosport
Athlétisme
Badminton
Basket
Vélo / VTT / BMX
Boules lyonnaises
Boxe
Capoeira
Danse africaine
danse espagnole
Danse indienne
Danse modern jazz
Escalade
Escrime
Football
Freesbee / Ultimate
Golf / Street'Golf
Gymnastique
Handball
Hip Hop
Tennis
Judo
Karaté
Lutte
Muy thaï
Ping pong
Piscine
Rugby
Skate board
Taekwondo
Tango
Tir à l'arc
Volley

TRAVAUX MANUELS
Art récup'
Travail du bois
Couture / Broderie / Arts créatifs / Perles
Bricolage
Poterie
Cuisine
Collage / Coloriage / Modelage
Origami
Sculpture ballons
Création de costumec
Création de décors
Création de marionnettes

DIVERS / JEUX / EXTERIEUR
Activités libres
Activités nature
Animation et expériences scientifiques
Détente / Relaxation / Yoga / Sophrologie
Ecole de la paix
Généalogie
Histoire
Information sur les dangers domestiques
Jardinnage
Jeu d'adresse
Jeu de coopération
Jeux d'opposition
Jeux de société
Echecs
Kappla / Légo / Puzzle
Sauvetage /premier secours
Jeux extérieurs (ballon prisonnier, béret
Découverte de l'Amérique latine
Découverte de la culture espagnole
Découverte des insectes
Découverte des métiers
Découverte du patrimoine
Gouter philo

MUSIQUE
Approche / éveil musical
Percussions
Chant / Contines / Chants du monde
Flamenco
Flûte
Orgue de barbarie
Guitare

THEATRE / CIRQUE
Expression théâtrale
Magie
Cirque
Clown

AUTOUR DU LIVRE
Biblothèque / Lecture / Conte
Conception de BD

DEVOIRS LANGUES VIVANTES CULTURES ETRANGERES
Aide au devoirs
Allemand
Anglais
Espagnol

PHOTO / VIDEO
JOURNAL / INFORMATIQUE
Art visuel
Arts numériques
Cinéma
Dessin / Peinture / Marbrure
Photo
Réalisation d'un journal
Eveil à l'audiovisuel / aux médias
Informatique

Table des tableaux et graphiques

Carte 1. Les 47 communes iséroises ayant lancé la réforme en 2013 9

Tableau 1. Répartition des communes selon le nombre d'habitants, de familles, d'élèves scolarisés 8
Tableau 2. Répartition des enfants par classe 14
Tableau 3. Répartition des enfants par classe 14
Tableau 4. Répartition des activités proposées pendant les TAP par domaine 15
Tableau 5. Répartition des activités proposées pendant les TAP par lieu où elles s'exercent 16
Tableau 6. Répartition des activités proposées pendant les TAP selon leur gratuité ou non 16
Tableau 7. Fréquentation des accueils avant et après l'école selon les niveaux 16
Tableau 8. Inscription aux accueils avant et après l'école selon les niveaux 17
Tableau 9. Les aspects ayant impacté le quotidien des familles 25
Tableau 10. Des familles satisfaites de la réforme 27
Tableau 11. Les réactions positives des familles ayant répondu 29
Tableau 12. Les réactions négatives des familles ayant répondu 32
Tableau 13. Les propositions d'évolution de la réforme des familles ayant répondu 35

Graphique 1. Avez-vous le sentiment que le bouleversement généré par la réforme des rythmes au premier trimestre s'est atténué ? 36
Graphique 2. Les enfants sont-ils fatigués ? 37
Graphique 3. Si les enfants sont fatigués, est-ce plus important à certaines périodes ? 37
Graphique 4. Pensez-vous que les nouveaux rythmes sont préjudiciables au temps d'éducation familiale ? 38
Graphique 5. Le temps d'école s'est raccourci sur la journée, cela vous semble… 39
Graphique 6. Concernant les TAP, avez-vous le sentiment qu'ils aient une dimension… 40
Graphique 7. La formation des encadrants à l''encadrement des Temps d'Activités Périscolaires 40
Graphique 8. La formation des encadrants à la pratique de l'activité 41
Graphique 9. Les locaux pour les Temps d'Activités Périscolaires 41
Graphique 10. Le matériel pour les Temps d'Activités Périscolaires 41
Graphique 11. Quelles propositions vous correspondaient à la rentrée et celles à la fin de l'année 42
Graphique 12. Quelles propositions vous correspondaient à la rentrée et celles à la fin de l'année 43
Graphique 13. Pas de changement de position entre les propositions de la rentrée et celles de la fin de l'année 44
Graphique 14. La commune a-t-elle organisé des réunions ou des moments, où vous avez été invité à donner votre avis, à faire des propositions, depuis la rentrée ? S oui, cela a-t-il été satisfaisant ? 45
Graphique 15. La commune a-t-elle apporté des modifications dans l'organisation des TAP par rapport au début d'année ? La commune va-t-elle apporter des modifications dans l'organisation des TAP à la prochaine rentrée ? 45
Graphique 16. Organisation de réunions par la commune et modifications apportées 46
Graphique 17. Satisfaction suite à l'organisation de réunions par la commune et modifications apportées 46
Graphique 18. Ces nouveaux rythmes constituent-ils une première étape dans le mieux-être des enfants à l'école et dans l'amélioration des conditions d'apprentissages ? 47